



**KPMG S.A.**  
**Economie Sociale et Solidaire**  
Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris la Défense Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 22 00  
Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 18  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

*Institut Imagine*  
*Fondation de Coopération*  
*Scientifique*

***Rapport du commissaire aux comptes sur les  
comptes annuels***

Exercice clos le 31 décembre 2021  
Institut Imagine  
Fondation de Coopération Scientifique  
24 boulevard du Montparnasse - 75015 Paris  
*Ce rapport contient 55 pages*  
Référence : ILL/SR/LD

KPMG S.A.,  
société française membre du réseau KPMG  
constitué de cabinets indépendants adhérents de  
KPMG International Limited, une société de droit anglais  
(« private company limited by guarantee »).

Société anonyme d'expertise  
comptable et de commissariat  
aux comptes à directoire et  
conseil de surveillance.  
Inscrite au Tableau de l'Ordre  
à Paris sous le n° 14-30080101  
et à la Compagnie Régionale  
des Commissaires aux Comptes  
de Versailles et du Centre

Siège social :  
KPMG S.A.  
Tour Eqho  
2 avenue Gambetta  
92066 Paris la Défense Cedex  
Capital : 5 497 100 €.  
Code APE 6920Z  
775 726 417 R.C.S. Nanterre  
TVA Union Européenne  
FR 77 775 726 417



**KPMG S.A.**  
**Economie Sociale et Solidaire**  
Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris la Défense Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 22 00  
Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 18  
Site internet : www.kpmg.fr

## **Institut Imagine** **Fondation de Coopération Scientifique**

Siège social : 24 boulevard du Montparnasse - 75015 Paris

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2021

Au Conseil d'administration de l'Institut Imagine, Fondation de Coopération Scientifique,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation de Coopération Scientifique Institut Imagine relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation de coopération scientifique Institut Imagine à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

#### **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Le paragraphe « Résultat exceptionnel et corrections d'erreurs » de la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels expose l'impact sur les comptes annuels des corrections d'erreurs enregistrées dans le résultat exceptionnel.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre fondation nous avons vérifié le correct traitement comptable de ces opérations ainsi que le caractère approprié des informations fournies dans l'annexe.

Dans le cadre de nos appréciations des principes comptables suivis par votre fondation, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et par destination (CROD) et du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER), décrites de manière appropriée dans la note "Compte d'emploi des ressources" de l'annexe, sont conformes aux dispositions du règlement ANC n°2018-06 et ont été correctement appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance,

sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 28 juin 2022

KPMG S.A.

Isabelle Le Loroux  
Associée

## BILAN ACTIF

BILAN ACTIF	2021		2020	
	Montant brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	372 830	298 410	74 420	35 716
Immobilisations incorporelles en cours	35 710	35 710		
Avances et acomptes				
<u>Immobilisations corporelles</u>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	17 747 068	14 446 238	3 300 830	4 466 835
Immobilisations corporelles en cours	460 036		460 036	380 580
Autres	5 019 765	3 239 977	1 779 788	1 693 419
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
<u>Immobilisations financières</u>				
Participations et Créances rattachées	505 650	358 154	147 496	147 496
Autres titres immobilisés	3 725 350		3 725 350	3 725 350
Prêts				
Autres	300		300	300
<b>TOTAL I</b>	<b>27 866 709</b>	<b>18 378 489</b>	<b>9 488 220</b>	<b>10 449 697</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	5 257 740		5 257 740	6 145 406
Créances reçues par legs ou donations			-	
Autres	47 564 398		47 564 398	46 485 570
Valeurs mobilières de placement	11 206 992		11 206 992	11 205 555
Instruments de trésorerie			-	
Disponibilités	9 010 845		9 010 845	9 693 249
Charges constatées d'avance	308 702		308 702	298 752
<b>TOTAL II</b>	<b>73 348 677</b>		<b>73 348 677</b>	<b>73 828 531</b>
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion Actif (V)				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>101 215 386</b>	<b>18 378 489</b>	<b>82 836 897</b>	<b>84 278 228</b>

## BILAN PASSIF

BILAN PASSIF	2021	2020
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	1 000 000	1 000 000
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	3 103 324	86 529
Excédent ou déficit de l'exercice	2 549 470	3 016 795
<b>Situation nette (sous total)</b>	<b>6 652 794</b>	<b>4 103 324</b>
Fonds propres consommables	11 900 000	11 900 000
Subventions d'investissement	3 457 987	4 141 957
Provisions réglementées		
<b>TOTAL I FONDS PROPRES</b>	<b>22 010 780</b>	<b>20 145 281</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>TOTAL I bis AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	2 948 570	2 368 660
<b>TOTAL III FONDS REPORTES ET DEDIES</b>	<b>2 948 570</b>	<b>2 368 660</b>
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques	702 552	702 552
Provisions pour charges	292 901	344 644
<b>TOTAL III PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>995 453</b>	<b>1 047 196</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 118 991	4 541 143
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	2 877 630	2 257 304
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	132 827	266 133
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	48 752 645	53 652 512
<b>TOTAL IV DETTES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</b>	<b>56 882 094</b>	<b>60 717 091</b>
Ecarts de conversion Passif (V)		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + I bis + II + III + IV + V)</b>	<b>82 836 897</b>	<b>84 278 228</b>

## COMPTE DE RESULTAT – Partie 1

COMPTE DE RESULTAT PARTIE 1	2021	2020
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	2 283 250	2 305 721
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	15 298 571	10 995 603
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	2 395 299	1 413 118
Mécénats	640 000	650 000
Legs, donations et assurances-vie	10 185	
Contributions financières	2 592 371	1 671 286
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	1 472 516	1 380 804
Utilisations des fonds dédiés	2 368 660	6 920 193
Autres produits	58 840	17 477
<b>TOTAL I PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>27 119 693</b>	<b>25 354 201</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises	2 492 184	1 642 019
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	5 834 916	5 910 895
Aides financières	2 983 755	2 617 870
Impôts, taxes et versements assimilés	418 269	331 401
Salaires et traitements	6 760 102	6 497 556
Charges sociales	2 549 830	2 427 803
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 925 331	2 229 366
Dotations aux provisions		54 906
Reports en fonds dédiés	2 948 570	1 724 295
Autres charges	237 312	192 956
<b>TOTAL II CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>26 150 270</b>	<b>23 629 066</b>
<b>1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>969 423</b>	<b>1 725 135</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	20 435	24 297
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change	13 825	981
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL III PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>34 260</b>	<b>25 277</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change	4 330	27
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	825	
<b>TOTAL IV CHARGES FINANCIÈRES</b>	<b>5 155</b>	<b>27</b>
<b>2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>29 105</b>	<b>25 250</b>
<b>3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)</b>	<b>998 528</b>	<b>1 750 385</b>

## COMPTE DE RESULTAT – Partie 2

COMPTE DE RESULTAT PARTIE 2		2021	2020
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>			
Sur opérations de gestion			9 692
Sur opérations en capital		2 428 260	1 622 737
<i>Dont correction d'erreur</i>		1 130 889	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges			
<b>TOTAL V</b>	<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>2 428 260</b>	<b>1 632 429</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES :</b>			
Sur opérations de gestion		4 224	225 964
Sur opérations en capital		873 094	23 189
<i>Dont correction d'erreur</i>		869 122	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			116 867
<b>TOTAL VI</b>	<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>877 318</b>	<b>366 019</b>
<b>4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL ( V - VI )</b>		<b>1 550 942</b>	<b>1 266 410</b>
Participation des salariés aux résultats (VII)			
Impôts sur les bénéfices (VIII)			
<b>TOTAL DES PRODUITS ( I + III + V )</b>		<b>29 582 213</b>	<b>27 011 907</b>
<b>TOTAL DES CHARGES ( II + IV + VI + VII + VIII )</b>		<b>27 032 743</b>	<b>23 995 112</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>		<b>2 549 470</b>	<b>3 016 795</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
Dons en nature		78 547	13 400
Prestations en nature		102 907	4 500
Bénévolat		16 213	7 756
<b>TOTAL</b>	<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>197 667</b>	<b>25 656</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
Secours en nature	-	78 547	- 13 400
Mises à disposition gratuite de biens	-	102 907	- 4 500
Prestations en nature	-	102 907	- 4 500
Personnel bénévole	-	16 213	- 7 756
<b>TOTAL</b>	<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>- 197 667</b>	<b>- 25 656</b>



imagine

INSTITUT DES MALADIES GÉNÉTIQUES

## Annexes

## PREAMBULE

Cette annexe détaille les comptes annuels de l'Institut *Imagine*, clos le 31/12/2021.

Les comptes annuels 2021 sont présentés en application du nouveau règlement comptable n° 2018-06, mis en œuvre pour la première fois dans le cadre de l'établissement des comptes 2020.

Pour mémoire, en vertu de ces dispositions, plusieurs modifications substantielles ont été appliquées par rapport aux exercices antérieurs à 2020 et conformément à la présentation des comptes au 31/12/20 :

- Éléments descriptifs complémentaires intégrés à la présente annexe concernant :
  - o La description de l'objet social de la Fondation,
  - o La politique de gestion de la dotation consommable,
  - o Un ensemble de tableaux nouveaux complémentaires détaillés plus bas.
- Nouvelle présentation du compte emplois ressources en deux documents :
  - o Compte de résultat par origine et destination (CROD), nouveau document réglementaire, correspondant à l'ancien compte d'emploi annuel des ressources globalisé avec affectation des ressources collectées auprès du public par type d'emploi,
  - o Compte emplois ressources (CER) qui vise à présenter les seules ressources issues de la générosité du public, par origine et affectation.
- Retraitements comptables majeurs impactant la présentation du bilan, du compte de résultat, du CROD et du CER, et concernant majoritairement :
  - o Le traitement des subventions d'investissement dont l'intégralité des montants antérieurs à 2020 a été portée au passif, avec reprise des quotes-parts en recettes exceptionnelles,
  - o Le traitement des fonds dédiés au passif, dont une partie très substantielle bascule en produits constatés d'avance, les fonds dédiés étant dorénavant réservés i) aux financements fléchés sans durée d'exécution (très peu fréquents) ii) aux dons et mécénat (personnes physiques et sociétés commerciales) ; ils n'intègrent donc plus les mises en réserves des subventions fléchées, publiques et privées, qui y figuraient précédemment et qui sont désormais traités en produits constatés d'avance,
  - o Identification d'une nouvelle typologie de produits d'exploitation « contributions financières » regroupant les financements des organismes privés à but non lucratif qui figuraient précédemment au sein des ressources liées à la générosité du public au titre des subventions privées ou des dons manuels fléchés,
  - o Intégration au bilan des montants pluriannuels faisant l'objet d'engagement contractuels des financeurs publics et privés.

Les comptes clos au 31/12/2021 présentent ainsi un total de bilan avant répartition de **82 836 897 euros** (contre **84 278 228 euros** en 2020) et un compte de résultat dégageant un excédent de **2 549 470 euros** (après un excédent de **3 016 795 euros** en 2020).

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes indiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

## Informations générales

### Objet social et missions sociales

L'Institut *Imagine* a pour vocation d'accélérer les avancées diagnostiques et thérapeutiques au bénéfice des patients atteints de maladies génétiques. Pour cela, il a pour mission de développer des programmes de recherche fondamentale, translationnelle et clinique, de soins, de formation et de valorisation, visant l'accélération de l'innovation en santé et du transfert de technologies afférentes pour les unités de recherche et les unités cliniques qui le composent, telles que fédérées au sein des programmes intégrés de recherche et de soins qui fondent les projets de sa feuille de route stratégique.

Dans sa délibération n° 2011-02, le Conseil d'administration a défini l'objet social de la Fondation en l'article 1er de ses statuts (Décret du 16 août 2011 portant approbation des modifications apportées aux statuts d'une fondation de coopération scientifique).

*L'Institut « est un centre d'excellence sur les maladies génétiques, au sein de l'hôpital Necker - Enfants malades et de l'université Paris Descartes. Il s'appuie sur des équipes de recherche biomédicale de réputation mondiale, sur des services de soins reconnus, sur une formation universitaire spécifique et sur une valorisation efficace des découvertes.*

*Tout établissement, organisme de recherche ou d'enseignement supérieur et de recherche, public ou privé, français ou étranger, groupement de coopération sanitaire, centre hospitalier et universitaire, centre de lutte contre le cancer, ainsi que toute autre personne morale de droit privé telle qu'une entreprise, une fondation ou une association, peuvent participer à ce centre, comme fondateur ou comme membre partenaire.*

*La fondation a pour but d'apporter à l'Institut des maladies génétiques des moyens complémentaires dans le cadre d'une stratégie qui vise à renforcer l'interactivité scientifique et le rayonnement international, permettant d'attirer des scientifiques de haut niveau et d'accueillir de jeunes talents au bénéfice de la santé et du progrès médical. Elle intègre un objectif de valorisation et d'initiatives de transfert de technologies et s'ouvre au secteur privé. »*

### Moyens mis en œuvre

L'article 1 des statuts de la Fondation se poursuit ainsi :

*« Pour l'accomplissement de ces missions, la fondation :*

- 1. met en place tous les moyens requis,*
- 2. conclut avec l'Etat une convention précisant les objectifs en termes d'ouverture internationale et de mise en œuvre d'une stratégie scientifique, ainsi que les indicateurs scientifiques et financiers permettant d'en suivre la réalisation,*
- 3. conclut avec les fondateurs des conventions pluriannuelles précisant les conditions de leur collaboration avec la fondation. »*

Pour accomplir son objet et ses missions sociales, la Fondation *Imagine* a pour mission d'apporter des moyens complémentaires aux composantes de l'institut en développant le recours aux subventions publiques nationales et européennes ainsi qu'aux subventions privées, y compris à l'international, en déployant une politique de contractualisation avec le monde socio-économique en matière de collaborations avec et de prestations pour l'industrie, ainsi qu'en mettant en œuvre une campagne de collecte faisant appel à la générosité du public.

L'institut déploie une feuille de route stratégique validée par ses membres fondateurs et soumise à approbation du jury international des instituts hospitalo-universitaires (IHU), visant i) une trajectoire financière pluriannuelle de soutenabilité par levée de fonds publics et privés, couplant ressources collectives au bénéfice des programmes, des dispositifs et des moyens de fonctionnement spécifiques de l'institut et

ressources hébergées ciblant des projets de recherche spécifiques, ii) des programmes de travail déclinant des dispositifs et outils d'accélération en matière de cohortes et bases de données, génomique et bio-informatique, plateformes physiopathologiques, recherche clinique, ressourcement scientifique et création de valeur, formations par et à la recherche, sciences humaines et sociales, développement et exploitation, iii) un corpus contractuel pluriannuel avec ses membres fondateurs.

Les conventions pluriannuelles avec les membres fondateurs en cours ont été soumises à l'approbation du Conseil d'administration en sa séance de décembre 2018 pour une durée alignée sur celle de la labélisation de l'Unité mixte de recherche 1163 par l'INSERM et l'Université Paris Cité. Elles s'appliquent du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2024. Conformément à la convention attributive d'aide de l'ANR n° ANR-10-IAHU-01 du 3-11-2011, elles précisent les conditions de la collaboration des membres fondateurs avec la Fondation et garantissent la transparence des flux financiers et leur processus d'affectation aux activités de soins, de recherche, de formation et d'innovation.

### Informations sur la politique de gestion des dotations

En vertu des articles 433-1 à 433-3 du NRC 2018-06, une information sur la politique de gestion des dotations consommables et des dotations non consommables doit être donnée au Conseil.

La dotation initiale de la Fondation est constituée des apports en fonds propres de ses membres fondateurs selon la répartition suivante :

#### **Dotation initiale**

	<b>Montant au 31/12/2020</b>	<b>Variation de l'exercice</b>	<b>Montant au 31/12/2021</b>
AP-HP	250 000 €		250 000 €
INSERM	250 000 €		250 000 €
Université Paris Descartes	200 000 €		200 000 €
AFM	3 200 000 €		3 200 000 €
Mairie de Paris	1 000 000 €		1 000 000 €
Fondation HP-HF	4 000 000 €		4 000 000 €
Etat	4 000 000 €		4 000 000 €
<b>Total</b>	<b>12 900 000 €</b>		<b>12 900 000 €</b>
Reprise dotation initiale	- €		- €
<b>Total net</b>	<b>12 900 000 €</b>	<b>- €</b>	<b>12 900 000 €</b>

Conformément à l'article 12 des statuts de la Fondation, La part non consommable de la dotation est fixée à 1 000 000 euros.

La part non consommable de la dotation est actuellement sécurisée au sein des immobilisations financières à l'actif de la Fondation (contrat de capitalisation).

La part consommable de la dotation, intégralement reconstituée à l'issue des comptes 2017, demeure intacte en 2021. Elle est couverte à date de clôture par le montant des placements financiers.

L'article 14 des statuts précise par ailleurs que « les ressources annuelles de la fondation se composent :

*1° du revenu de la dotation et de la partie de cette dernière consacrée au financement des actions de la fondation, étant précisé que la fraction de la dotation susceptible d'être consommée annuellement ne peut excéder 20% du montant initial de la part consommable de la dotation ;*

*2° des dons et des legs ;*

*3° du produit des libéralités et des biens immobiliser ;*

*4° des revenus de la valorisation des découvertes issues des recherches réalisées dans l'institut ;*

*5° de toutes autres ressources et notamment du produit des ventes et des rétributions perçues pour service rendu ».*

La partie consommable de la dotation peut ainsi faire l'objet d'une reprise pour les besoins de financement des actions de la Fondation.

Il a par conséquent été décidé par le conseil d'administration dans sa délibération du 29 juin 2021 une politique de gestion de la dotation ainsi définie :

- *La politique de gestion de la dotation de la Fondation vient confirmer la possibilité de consommation annuelle fixée par les statuts de la Fondation en ses articles 12 et 14, ainsi que les conditions venant la limiter par détermination d'un seuil de part non consommable à 1 million d'euros et d'un plafond maximal de reprise sur un même exercice de 20% de la part consommable.*
- *Elle vient préciser qu'il ne sera fait appel à ce recours qu'à titre exceptionnel et après épuisement des autres ressources de la Fondation, cette dernière mettant tout en œuvre pour dégager par ses produits d'exploitation les ressources financières nécessaires au financement de ses projets. En cas d'épuisement des ressources mobilisables pour l'exercice en cours, le déficit potentiellement généré viendra consommer prioritairement le report à nouveau précédemment constitué.*
- *La Fondation se fixe par conséquent pour objectif de reconstituer intégralement sa dotation à l'issue d'une éventuelle reprise, sous réserve des projets d'investissements qui auraient été décidés par le Conseil d'administration.*

## FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

### Rappel des faits marquants

L'année 2021 constitue une année de transition marquée à la fois par l'impact encore très fort de la crise sanitaire et économique traversée depuis le printemps 2020 avec une exécution de l'ensemble des programmes et des dispositifs prévus par sa feuille de route maintenue globalement en retrait des ambitions initiales - dans un contexte toujours marqué par l'incertitude - et la reprise d'une dynamique très soutenue de recherche permise à la fois par une mobilisation importante de fonds privés issus des dons et du mécénat et par les réussites à des appels à projets structurants et que traduisent les avancements d'exécution des projets de recherche des équipes.

Après l'année charnière 2019 où la Fondation *Imagine* s'est vue prolongée par décision du Premier Ministre en tant qu'Institut hospitalo-universitaire (IHU) pour la période 2020-2024, et attribué une subvention complémentaire de 17 millions d'euros sur cette période au titre du programme investissement d'avenir, l'année 2020 avait été fortement marquée par la crise sanitaire et économique, appelant dans le même temps un pilotage resserré des mesures de la feuille de route de l'institut (mises en œuvre conditionnées, lissage ou report) et une stratégie de riposte visant à repenser les modèles de levée de fonds et à maintenir un niveau élevé de développement des projets malgré la contrainte.

L'exercice 2021 se situe dans le même équilibre et s'attache à poursuivre la déclinaison des priorités stratégiques déterminées au sein de la **nouvelle feuille de route 2019-2028**, en renouant avec une dynamique de forte croissance des ressources propres extérieures, publiques et privées, venant traduire le cap de maturité atteint par l'IHU et confirmer la solidité de ce dernier en sortie de crise.

La **crise sanitaire et économique sans précédent** traversée en 2020 et 2021 a ainsi encore fortement marqué la dynamique, imposant à la Fondation une gestion prudente, telle que discutée et validée par son Conseil d'administration lors de ses différentes séances de 2020 et de 2021.

Le budget prévisionnel 2021 avait été voté sur la base d'un déficit prévisionnel étant entendu que ce budget comprenait un certain nombre d'hypothèses pessimistes dont la révision permettrait d'améliorer le résultat et que ce déficit était intégralement équilibré par les réserves constituées au titre de la gestion des exercices précédents. Cet équilibre avait été présenté comme comportant un risque important en matière de recettes de levées de fonds collectives, risque précisément évalué et anticipé en pré-identifiant un ensemble de mesures dites conditionnées dont la suspension permettrait de dégager des économies. Les fondements du pilotage étaient une construction méthodologique en trois dimensions (programme socle, programme d'accélération, exécution des contrats hébergés sur recettes acquises), une mécanique fine d'affectation des recettes à chacun des postes de dépenses et un séquençement mensuel de l'ensemble des mesures. La couverture du risque pris en construction reposait sur le report à nouveau, l'accélération potentielle de la cinétique de consommation de la dotation PIA-IHU et, en dernier recours, « à titre exceptionnel après épuisement des autres ressources de la Fondation », une reprise sur la dotation consommable.

**Le conseil a validé cette stratégie** en appelant à jouer sur la dynamique de solidarité que les résultats des équipes de recherche de l'institut mobilisées sur la COVID 19 ne pouvaient que susciter tant de la part de ses fondateurs, qui ont exprimé leur soutien renouvelé à l'institut, que de ses donateurs, dont la fidélité (communauté *Heroes* et cercle des Grands donateurs) s'est manifestée dès le début de la crise.

Ce même conseil a encouragé en mai 2021 la stratégie de l'institut à accélérer sa dynamique tout en maintenant son pilotage resserré et la prudence de sa gestion.

**L'exercice 2021 se clôt en net excédent** malgré les impacts lourds de la crise. Ce résultat, meilleur que prévu, est la résultante du pilotage prudentiel auquel la direction de l'Institut s'était engagée, justifié par la réalisation du risque à hauteur des hypothèses envisagées en matière de levée de fonds collectives.

Le résultat excédentaire au-delà des prévisions est le fruit :

- D'une accélération de la consommation de la subvention PIA-IHU, telle que souhaitée par le Conseil de mai 2021 (+0,9M€),
- D'économies substantielles générées par le pilotage des mesures conditionnées (+1,8M€),
- De la non réalisation des hypothèses pessimistes intégrées au budget (aléas COVID, aléas contrats - +0,6M€),
- Du décalage d'exécution de mesures d'accélération pourtant non conditionnées (+1,4M€),
- D'économies diverses de masse salariale, de services et de frais de missions liées à un ralentissement de certains programmes (+1M€ dont plus de 0,4M€ sur les opérations Heroes et Heroes for *Imagine*).

Les impacts négatifs de la crise sanitaire et économique relèvent tant de la **suspension de recettes majeures issues de la générosité du public** que de **reports nécessaires de mesures** :

- Report de la réalisation du **gala de charité Heroes** pour une nouvelle année (gala pour lequel 3M€ de recettes cibles étaient attendus), partiellement compensé par une mobilisation des donateurs du Cercle Heroes par don direct ou par mise en œuvre d'opérations événementielles spéciales telle un arrondi solidaire couplé à une vente aux enchères autour du parrain de l'institut, Teddy Riner, réalisés par Le Bon Marché,
- Report des explorations des terrains internationaux de mobilisation des grands donateurs (1M€ était visés) partiellement compensé par une progression des dons nationaux plus forte que prévue,
- Décalage de la consommation des **contrats industriels et des contrats de recherche clinique** (soit un retrait de 16% des recettes comptables au regard de celles de l'année précédente), l'effet rebond attendu sur l'exercice 2021 n'étant pas encore perceptible avec une constitution de produits constatés d'avance toujours très forte à ce titre (2,6M€ en 2021 versus 2,9M€ en 2020), ceci malgré la bascule comptable en report à nouveau des marges des laboratoire sur contrats industriels clos, et masquant une très nette reprise du volume facturé courant 2021 (soit 2M€).
- Décisions de **report en 2022 d'un certain nombre d'actions et de dépenses afférentes** (représentant de l'ordre d'1,8M€, notamment report de l'appel d'offres *Imagine* Crosslab 2<sup>ème</sup> édition, de l'exécution des projets de l'accélérateur et des études concernant les espaces à *Imagine*),
- **Reports naturels des recrutements et un certain ralentissement dans la mise en œuvre des projets** impactant notamment l'exécution des projets sur appel d'offres *Imagine* en cours tels que les projets financés au titre des Crosslabs, de l'accélérateur Springboard, des Innogrant et de l'appel à projet en Sciences humaines et sociales, ainsi que le recrutement de la nouvelle équipe en neuro-développement, sélectionnée par le SAB de décembre 2021 mais dont l'arrivée est prévue pour septembre 2022.

Néanmoins, ces effets négatifs sont contrebalancés par une **dynamique soutenue** qui s'exprime :

- Par une progression de la **générosité des grands donateurs** mobilisés autour du président de campagne (en retrait par rapport aux hypothèses hautes de construction budgétaire 2021 mais en progression exponentielle facelement comme en engagement pluriannuel), comme de **l'engagement marqué de nouvelles associations, fondations et fonds de dotation** (le mécénat et les

contributions financières sont largement supérieures aux prévisions), ces deux axes forts de développement de la générosité du public (près de +2M€ au total soit +50%) permettant la mise en place progressive de nouvelles chaires mécénales ou de programmes ambitieux,

- Par une **augmentation majeure des subventions publiques** (au total +4,3M€ soit +40%) tirés par les grands consortia de recherche coordonnés par *Imagine* (DIM et RHU3 et 4) mais aussi par un succès remarquable aux appels à projets génériques de l'ANR et la reconnaissance de la dynamique partenariale avec le monde socio-économique ayant permis l'augmentation de l'abondement Carnot ; cette augmentation est renforcée par l'accélération de la consommation des **financements fléchés précédemment acquis, particulièrement au titre des contributions financières et des subventions publiques malgré la constitution encore importante de réserves de produits constatés d'avance et de fonds dédiés en fin d'exercice et qui impacteront positivement la croissance 2022**,
- Par la poursuite du **développement des plateformes**, notamment en matière de sciences des données et d'analyse en cellule unique, et en notant par ailleurs qu'ont pu être menés les acquisitions, recrutements et travaux relatifs à la **plateforme neurocomportementale** en soutien aux priorités de la stratégie scientifique de l'Institut.

**Le pilotage de l'exercice a ainsi été mesuré aux fins de ne pas grever trop sévèrement la dynamique de mise en œuvre de la feuille de route de l'IHU** et notamment les priorités stratégiques de la feuille de route, validées tant par le Conseil scientifique international que par le Conseil d'administration, priorités données au ressourcement scientifique appelant notamment au maintien du programme socle de l'IHU, au lancement de l'appel d'offres international « nouvelle équipe » dans les domaines du neurodéveloppement, et à la poursuite des programmes Crosslab et *Springboard* (accélérateur financier et d'expertise), conditionné à des phases supplémentaires de Go/No Go permettant de piloter le risque. Comme évoqué infra, le décalage du déclenchement de ces appels d'offre *Imagine* sur le deuxième semestre 2021 génère de facto un report de 2021 à 2022 des charges afférentes.

### Maintien de la solidité financière de l'institut

Ce pilotage a été conduit dans un **contexte de solidité financière de l'institut**, que traduisent tant ses **fonds propres** (la dotation initiale de 12,9M€ intégralement reconstituée par les excédents des exercices budgétaires précédents a été préservée ; le report à nouveau est arrêté à 3,1M€ en clôture 2020) que sa **trésorerie** (20,2M€ au 31/12/21 hors capital placé en contrat de capitalisation pour 3,7M€). Cette solidité financière sera renforcée à l'issue des comptes 2021 qui génèrent un excédent significatif. Elle est par ailleurs confortée par la prolongation du label IHU jusque fin 2024 et, potentiellement au-delà, puisque le gouvernement a annoncé en mars 2022 la volonté de pérenniser le modèle des instituts hospitalo-universitaires en attribuant potentiellement, sous réserve d'une évaluation stringente par jury international, une subvention complémentaire pour les années 2025-2030.

L'exercice 2021 traduit une **dynamique pluriannuelle de développement d'activité** de l'institut compte tenu du **rythme de croissance des grands programmes transversaux** : après le DIM thérapie génique remporté en 2016 (9,5 M€ sur quatre ans, prolongation pour une cinquième année avec financements complémentaires annoncés fin 2020 et confirmés début 2021), le RHU3 sur les ciliopathies remporté en 2017 (financement ANR-PIA de 5,9M€ sur cinq ans), le RHU4 sur les déficits immunitaires primaires remporté en 2019 (financement ANR-PIA de 9,9M€ sur cinq ans), l'institut s'est vu attribuer en décembre 2021 la coordination d'un troisième programme RHU au titre de la vague 5, dédié aux développements thérapeutiques du COVID-19 (10 M€ sur cinq ans).

L'obtention du **label INSTITUT CARNOT** qui reconnaît la valeur de la dynamique partenariale avec le monde socio-économique s'est concrétisé par l'obtention d'une nouvelle subvention publique inscrite en 2021 et partiellement consommée notamment en raison du décalage des projets financés par Innogrant.



Enfin, la mobilisation des **grands donateurs** aux côtés de l'institut se traduit par des engagements pluriannuels majeurs et 2021 a été marqué par la sortie de la phase silencieuse de la campagne présidée par Anne et Henri de Castres ayant officialisé en fin d'année 2021 leur ambition de lever 40M€ pour la période 2020 – 2028, plus de 12M€ ayant d'ores et déjà fait l'objet d'un engagement pluriannuel du cercle des grands donateurs.

### Présentation générale du résultat

L'ensemble de ces équilibres se traduit par une **progression faciale de +10% des produits** au compte de résultat, établissant un **résultat global excédentaire de 2,549M€**, qu'il convient de corriger de traitements comptables exceptionnels pour 1,5M€.

- Le **résultat d'exploitation** approche **1M€**, avec une **augmentation de +7% des produits d'exploitation et +11% des charges d'exploitation** ;
- Le résultat exceptionnel s'élève à 1,5M€ et est la résultante de retraitements comptables d'opérations passées inscrites en « corrections d'erreurs » :
  - o **0,5M€ de charges exceptionnelles au titre des produits constatés d'avance sur contrats industriels de recherche clinique** non-inscrits en clôture 2019 (ayant fait l'objet d'une hypothèse inscrite en BP2021)
  - o **0,4M€ de charges exceptionnelles au titre de la régularisation des dépenses 2020 éligibles à la subvention PIA-IHU** suite à la finalisation des échanges avec l'ANR (plus que compensées par l'injection d'un montant supérieur à celui initialement prévu au titre de la tranche 2021)
  - o **1,1M€ de produits exceptionnels, liés au retraitement comptable des marges des laboratoires sur contrats industriels clos.** Cette marge ayant vocation à être utilisée en pluriannuel par les équipes bénéficiaires, elle était auparavant inscrite en PCA et neutralisée par conséquent au sein du résultat. A défaut d'engagement contractualisé sur la gestion de cette marge, il convient réglementairement de la verser au résultat de l'exercice, ce qui impose une gestion extracomptable de sa consommation à compter de 2022 par reprise sur le report à nouveau. Afin d'éviter les biais de lecture annuelle des comptes qu'une telle gestion extra-comptable induit, l'institut souhaite mettre en place une mention type au sein de ses futurs contrats industriels, offrant l'assise juridique à une gestion pour l'avenir sanctuarisée au sein des produits constatés d'avance. Cette mise en place devra s'accompagner d'un cadrage précis des modalités et de la durée d'utilisation de ces marges afin de mettre en place une doctrine optimale pour les chercheurs comme pour l'institut.

La progression du budget est très en deçà de la cible initiale, mais demeure marquée, en recettes (+7% au total des produits d'exploitation, +34% après neutralisation des reprises sur fonds dédiés) comme en dépenses (+11% au global des charges).

Au total, les effectifs au 31/12/21 s'établissent à 198 ETP au total, dont 156 EPT sur contrats de travail Fondation hors stagiaires, apprentis et mises à disposition, soit une stabilité au regard de l'année 2020.

### Fonction administrative et financière (impact induit du NRC)

Amorcé en 2020 avec le recrutement d'une Directrice de la programmation et des finances, la **réorganisation de la fonction administrative et financière** se poursuit : le poste de contrôleur de gestion est pourvu depuis avril 2021 et le marché d'expertise comptable externe visant à renforcer et réformer les missions du service

comptable a été conclu en novembre 2021. L'année 2021 constitue donc une année de montée en puissance sur cette fonction qui n'est pas encore pleinement stabilisée.

Enfin, l'exercice 2021 constitue la deuxième année de mise en œuvre du nouveau règlement comptable. Les **changements de méthodes comptables induits par le nouveau règlement comptable**, applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2020 au titre des règlements ANC 2018-06 et ANC 2020-08, ont produit des impacts significatifs notamment sur le reclassement des subventions d'investissement, l'enregistrement des conventions sur la base de leur montant pluriannuel et le traitement des ressources non consommées en fonds dédiés ou produits à recevoir.

La finalisation de ces modifications de traitement (cf. supra corrections d'erreur) a notamment eu pour effet de majorer le résultat 2021, significativement supérieur aux attentes, et se clôturant en **excédent de 2,549 M€, constitué d'un résultat d'exploitation de 1M€ et un résultat exceptionnel de 1,5M€ dû aux corrections d'erreurs.**

## Événements postérieurs à la clôture

**L'année 2022 est d'ores et déjà marquée par une nouvelle accélération de la mise en œuvre de la feuille de route.**

De nombreux programmes et appels d'offre *Imagine*, inclus dans sa feuille de route stratégique, ont été lancés en deuxième semestre 2021 et verront leurs résultats puis leur exécution se concrétiser dans le courant de l'exercice 2022 (appels d'offre Cross Lab édition 2, sciences humaines et sociales édition 2, Springboard édition 2, Innogrants, pérennisation d'ingénieurs *Imagine*, recrutement nouvelle équipe, programmes de recherche Tête et cœur, médecine personnalisée, multi-dys). Certains de ces programmes sont par ailleurs financés par des dons ou contributions financières positionnées en fonds dédiés.

Les sessions du SAB de 2021 ont aussi permis de valider un nouvel appel à manifestation d'intérêt relatif à la labélisation de Theme Leader visant à promouvoir le positionnement de chercheurs reconnus au titre d'une thématique spécifique développée au sein des laboratoires en termes de publications et de groupe dédié. Onze candidatures ont été retenues lors des SAB de décembre 2021 et d'avril 2022. Le soutien aux theme leaders pourrait amener à redéployer certaines mesures de la feuille de route stratégique de l'institut insuffisamment mises en œuvre à ce stade.

**L'année 2022 poursuit la dynamique de lancement de projets subventionnés d'envergure, au premier rang desquels le RHU 5 « COVIFERON » (Jean-Laurent Casanova et Laurent Abel) et le projet Horizon Europe – « EdiGenT: New Prime Editing and non-viral delivery strategies for Gene Therapy » (Anarita Miccio)**

**La Gouvernance de l'institut** est en cours d'évolution. Le comité de direction a été partiellement renouvelé en fin d'année 2021. Le recrutement du directeur élu est par ailleurs en cours et plusieurs candidatures ont été déposées.

**Enfin, l'année 2022 est marquée par un contexte socio-économique encore instable en cette période de sortie crise sanitaire non stabilisée au niveau international et des impacts de la guerre en Ukraine déclenchée en février 2022.**

L'impact de la guerre en Ukraine ne peut être pleinement mesuré mais il est certain que le contexte déjà difficile de tension sur les matières premières et donc sur l'énergie va s'accroître dans ce contexte. Une vigilance particulièrement est d'ores et déjà mise en place sur le suivi de la consommation des énergies pour essayer de circonscrire par une moindre consommation les envolées de prix importantes et d'ores et déjà constatées.

Le comité exécutif a par ailleurs décidé de redéployer les crédits 2022 relatifs aux chaires sabbatiques pour accueillir un ou plusieurs chercheurs à *Imagine*.

## REGLES ET METHODES COMPTABLES

### Règles générales

#### **1. Cadre légal de référence**

Les comptes ont été établis selon la réglementation française, et notamment le règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014, relatif au plan comptable général, règlement homologué par arrêté du 8 septembre 2014 publié au Journal Officiel du 15 octobre 2014 et les règlements ANC 2018-06 et 2020-08 relatifs aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

En application de la loi n° 91-772 du 7 août 1991 portant sur les organismes faisant appel à la générosité publique, la Fondation a établi un compte d'emploi annuel des ressources qui fait partie intégrante de l'Annexe des comptes annuels. Les méthodes d'élaboration et de présentation de ce compte d'emploi ont été établies en mettant en œuvre les dispositions du règlement n° 2018-06 en date du 5 décembre 2018 et applicable depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020 (ci-après nommé NRC 2018-06).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle de la Fondation, à savoir :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

#### **2. Durée et période de l'exercice comptable**

La durée de l'exercice est de 12 mois et concerne la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2021.

#### **3. Changement de méthode d'évaluation**

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

#### **4. Changement de méthode de présentation**

Aucun changement de méthode n'est intervenu.

#### **5. Rappel des principaux changements depuis le bilan 2020 liés à l'application de l'ANC 2018-06**

Concernant le traitement des **subventions d'investissement publiques** :

- L'intégralité des montants antérieurs doit être portée au passif (compte 13), avec reprise des quotes-parts cumulées en recettes exceptionnelles, générant à la fois une minoration exceptionnelle du report à nouveau en 2020, compensée par une majoration des subventions d'investissement demeurant à reprendre les années futures ainsi que par une majoration du résultat 2020 par reprise des quotes-parts de l'exercice.
- L'ensemble des investissements à venir financés sur subventions publiques suivra dorénavant cette règle. Pour le traitement annuel des montants ainsi portés systématiquement aux fonds propres en subventions d'investissement, une reprise annuelle de quote-part sera constatée à hauteur des dotations aux amortissements de chacun des projets subventionnés, écriture garantissant l'équilibre en résultat de l'impact de ces investissements pour les futurs exercices.

Concernant le traitement des **subventions d'investissement privées** (contributions financières des organismes privés à but non lucratif) :

- Les montants sont traités en fonds dédiés, la fondation ayant le choix de constater la recette l'année de la perception ou de la constater annuellement selon le rythme d'exécution des amortissements.
- Pour le traitement annuel des montants ainsi constitués, il a été décidé d'effectuer, par parallélisme des formes avec le point supra, une reprise annuelle de quote-part de fonds dédiés à hauteur des dotations aux amortissements de chacun des projets subventionnés.

Concernant Le traitement des **fonds dédiés** au passif dont une partie très substantielle bascule en produits constatés d'avance :

- Les fonds dédiés sont dorénavant réservés i) aux financements fléchés sur convention sans durée d'exécution ii) aux dons et mécénat (personnes physiques et sociétés commerciales).
- Ils n'intègrent donc plus les mises en réserves des montants issus de conventions portant l'attribution de **subventions d'exploitation fléchées, publiques et privées**, qui y figuraient précédemment dès lors que ces conventions comprennent des échéances précises dans le temps ; ces fonds sont désormais **traités en produits constatés d'avance**.

Concernant la **requalification des fonds reçus des organismes à but non lucratif (associations, fondations et fonds de dotation)** :

- Ces financements figuraient précédemment au sein des ressources liées à la générosité du public en dons manuels fléchés ou au sein des subventions et concours au titre des subventions privées sur appel d'offres.
- Ils sont désormais isolés dans un poste de produits d'exploitation unique « contributions financières », distinct des ressources liées à la générosité du public, la qualification juridique de l'entité versante guidant strictement l'affectation comptable selon le NRC 2018-06.

Concernant l'intégration au bilan des **montants pluriannuels faisant l'objet d'engagement contractuels des financeurs publics et privés en produits constatés d'avance** :

- Les produits sont constatés au regard de l'avancement du projet que ce soit pour les contrats industriels, les subventions et concours publics et les contributions financières,
- Les montants contractuels non consommés à la clôture sont intégrés en produits constatés d'avance pour l'intégralité du montant pluriannuel conventionné pour les subventions, concours publics et contributions financières.
- pour les contrats industriels, les produits constatés d'avance correspondent aux crédits non consommés sur les tranches réellement encaissées.

Par ailleurs, afin de permettre une meilleure la lecture du bilan et du résultat annuel, et par cohérence avec l'ensemble des retraitements comptables imposés par le nouveau règlement comptable, il a été décidé d'opérer les retraitements suivants :

- Repositionnement du placement en contrat de capitalisation à hauteur de 3,652 M€ en immobilisation financière (« autres titres immobilisés ») ce qui vient minorer d'autant le poste « valeurs de placement » de l'actif circulant où il était précédemment positionné,
- Reconnaissance des frais de fonctionnement et de ressourcement appliqués sur les contrats hébergés (contrats industriels, mécénats et subventions) sur le même rythme que les dépenses d'exploitation courante du
- Concernant les marges collectives négociées à la conclusion du contrat, elles seront intégralement constatées à réception des fonds,

### 6. Méthode de traitement comptable des contrats individualisés

Concernant les marges et intéressements individualisés à la conclusion des contrats, elles sont reconnues comme en 2020 à mesure de leur consommation par les laboratoires tant que le contrat est en cours d'exécution. En revanche, pour les contrats clos, elles seront dorénavant intégralement reconnues au résultat d'exploitation et feront donc l'objet, d'un suivi extra comptable pour les chercheurs bénéficiaires. Pour les contrats en cours et à venir, une mention juridique propre sera intégrée afin de permettre la gestion comptable de ces marges en produits constatés d'avance.

### 7. NB : schéma de traitement des ressources par fonds dédiés (FD) ou produits constatés d'avance (PCA) selon l'origine de la ressource

Pour les fonds bénéficiant d'une gestion pluriannuelle selon les termes de la convention

Financements fléchés pluriannuels					
Typologie NRC	Subventions publiques	Contributions financières	Mécénat (avec convention)	Dons affectés (sans convention ou lettre d'intention)	Contrats industriels
Exploitation	PCA	PCA	FD	FD	PCA
Investissement	Sub. Investissement	FD	FD	FD	PCA

Pour les fonds affectés pour lesquels aucune échéance n'est formellement prévue

Financements fléchés NON pluriannuels (sans terme ou annuel)					
Typologie NRC	Subventions publiques	Contributions financières	Mécénat (avec convention)	Dons affectés (sans convention ou lettre d'intention)	Contrats industriels
Exploitation	FD				
Investissement					

### Résultat exceptionnel et corrections d'erreurs

Le résultat exceptionnel est marqué par quatre corrections d'erreurs s'inscrivant en produits et charges exceptionnels :

- Suite à la transmission du détail des **dépenses éligibles au titre du PIA – IHU 2020**, un contrôle, ligne à ligne, a été effectué par l'Agence nationale de la recherche postérieurement à la clôture des comptes 2020. Au regard des échanges entre l'ANR et l'Institut menés en fin d'année 2020, une mise à plat fine des dépenses considérées comme éligibles a été effectuée. Ce travail a permis de

mettre en place une méthodologie commune et continue en formalisant précisément certains critères d'éligibilité des dépenses, l'ANR ayant souhaité harmoniser les déclarations entre l'ensemble des IHU. Cette régularisation post-clôture au titre des recettes de l'exercice 2020 induit une correction de **0,4M€ en charges exceptionnelles 2021 impactant le résultat.**

L'impact sur les comptes annuels est le suivant :

- Impact sur le poste des subventions d'exploitation : - 0,4M€
- Impact sur le poste des subventions d'investissements : + 0,3M€
- Impact sur le poste des produits constatés d'avance : + 0,06M€

- Un travail de fonds a été mené concernant les produits inscrits en 2019 et 2020 au titre **des contrats industriels de recherche clinique**. Il en est ressorti que des **produits constatés d'avances** auraient dû être constitués sur les années antérieures aux fins de couvrir des dépenses dont les factures sont parvenues tardivement. Dans le cadre du bilan 2021, les produits constatés d'avance (**0,38M€**) ont été reconstitués à hauteur de l'objectivation des écritures comptables existantes.

L'impact sur les comptes annuels 2020 pro forma est le suivant :

- Impact sur le poste des ventes de prestations de services : - 0,38M€
- Impact sur le poste des produits constatés d'avance : + 0,38M€

- Dans le cadre de ce travail, il a été constaté que les **crédits investigateurs consentis par ces contrats (81k€)** devaient également faire l'objet d'une sanctuarisation comptable et non seulement extra-comptable comme précédemment. Ces crédits ont ainsi été reconstitués comptablement et constatés en produits constatés d'avance afin de les mettre à disposition des investigateurs concernés.

L'impact sur les comptes annuels 2020 pro forma est le suivant :

- Impact sur le poste des ventes de prestations de services : - 0,08M€
- Impact sur le poste des produits constatés d'avance : + 0,08M€

- Enfin, les travaux menés sur l'ensemble des contrats industriels ont permis de retraiter les produits constatés d'avance afférents à ces contrats **au titre des marges des équipes de recherche sur contrats industriels clos**. Cette marge ayant vocation à être utilisée sur une période pluriannuelle par les équipes bénéficiaires, elle était auparavant inscrite en PCA et neutralisée par conséquent au sein du résultat. A défaut d'engagement contractualisé sur la gestion de cette marge, cette marge doit être enregistrée au résultat de l'exercice de terminaison du contrat. La consommation de ces excédents doit en conséquence faire l'objet d'un suivi extracomptable à compter de 2022 par reprise sur le report à nouveau. Afin d'éviter les biais de lecture annuelle des comptes qu'une telle gestion extra-comptable induit, l'institut souhaite mettre en place une mention type au sein de ses futurs contrats industriels, offrant l'assise juridique à une gestion pour l'avenir sanctuarisée au sein des produits constatés d'avance. Cette mise en place devra s'accompagner d'un cadrage précis des modalités et de la durée d'utilisation de ces marges afin de mettre en place une doctrine optimale pour les chercheurs comme pour l'institut.

- L'impact sur les comptes annuels 2020 pro forma est le suivant :

- Impact sur le poste des ventes de prestations de services : + 1.1M€
- Impact sur le poste des produits constatés d'avance : - 1.1M€

## Présentation des comptes 2021 et 2020 pro forma

Les postes présentés en bleu sont ceux qui ont été impactés par les corrections d'erreurs décrites ci-dessus.

### BILAN - ACTIF

	2021 Pro forma	2020 Pro forma
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>		
<u>Immobilisations incorporelles</u>		
Frais d'établissement		
Frais de recherche et développement		
Donations temporaires d'usufruit		
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	74 420	35 716
Immobilisations incorporelles en cours		
Avances et acomptes		
<u>Immobilisations corporelles</u>		
Terrains		
Constructions		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 300 830	4 466 835
Immobilisations corporelles en cours	460 036	380 580
Autres	1 779 788	1 693 419
Avances et acomptes		
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
<u>Immobilisations financières</u>		
Participations et Créances rattachées	147 496	147 496
Autres titres immobilisés	3 725 350	3 725 350
Prêts		
Autres	300	300
<b>TOTAL I</b>	<b>9 488 220</b>	<b>10 449 697</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>		
Stocks et en-cours		
Créances		
Créances clients, usagers et comptes rattachés	5 257 740	6 145 406
Créances reçues par legs ou donations		
Autres	47 564 398	46 485 570
Valeurs mobilières de placement	11 206 992	11 205 555
Instruments de trésorerie		
Disponibilités	9 010 845	9 693 249
Charges constatées d'avance	308 702	298 752
<b>TOTAL II</b>	<b>73 348 677</b>	<b>73 828 531</b>
Frais d'émission des emprunts (III)		
Primes de remboursement des emprunts (IV)		
Écarts de conversion Actif (V)		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>82 836 897</b>	<b>84 278 228</b>



**BILAN - PASSIF**

	2021 Pro forma	2020 Pro forma
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	1 000 000	1 000 000
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
<b>Report à nouveau</b>	<b>3 365 091</b>	<b>86 529</b>
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	<b>2 287 703</b>	<b>3 278 561</b>
<b>Situation nette (sous total)</b>	<b>6 652 794</b>	<b>4 365 091</b>
Fonds propres consommables	11 900 000	11 900 000
<b>Subventions d'investissement</b>	<b>3 457 987</b>	<b>4 481 088</b>
Provisions réglementées		
<b>TOTAL I</b>	<b>22 010 780</b>	<b>20 746 179</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	2 948 570	2 368 660
<b>TOTAL II</b>	<b>2 948 570</b>	<b>2 368 660</b>
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques	702 552	702 552
Provisions pour charges	292 901	344 644
<b>TOTAL III</b>	<b>995 453</b>	<b>1 047 196</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 118 991	4 541 143
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	2 877 630	2 257 304
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	132 827	266 133
Instruments de trésorerie		
<b>Produits constatés d'avance</b>	<b>48 752 645</b>	<b>53 051 614</b>
<b>TOTAL IV</b>	<b>56 882 094</b>	<b>60 116 193</b>
Ecarts de conversion Passif (V)		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + I bis + II + III + IV + V)</b>	<b>82 836 897</b>	<b>84 278 228</b>

COMPTE DE RESULTAT - PARTIE 1

	2021 Pro forma	2020 Pro forma
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
<b>Ventes de prestations de service</b>	<b>2 283 250</b>	<b>2 971 009</b>
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
<b>Concours publics et subventions d'exploitation</b>	<b>15 298 571</b>	<b>10 557 390</b>
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	2 395 299	1 413 118
Mécénats	640 000	650 000
Legs, donations et assurances-vie	10 185	
Contributions financières	2 592 371	1 671 286
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	1 472 516	1 380 804
Utilisations des fonds dédiés	2 368 660	6 920 193
Autres produits	58 840	17 477
<b>TOTAL I</b>	<b>27 119 693</b>	<b>25 581 276</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises	2 492 184	1 642 019
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	5 834 916	5 910 895
Aides financières	2 983 755	2 617 870
Impôts, taxes et versements assimilés	418 269	331 401
Salaires et traitements	6 760 102	6 497 556
Charges sociales	2 549 830	2 427 803
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 925 331	2 229 366
Dotations aux provisions		54 906
Reports en fonds dédiés	2 948 570	1 724 295
Autres charges	237 312	192 956
<b>TOTAL II</b>	<b>26 150 270</b>	<b>23 629 066</b>
<b>1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>969 423</b>	<b>1 952 209</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	20 435	24 297
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change	13 825	981
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL III</b>	<b>34 260</b>	<b>25 277</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change	4 330	27
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	825	
<b>TOTAL IV</b>	<b>5 155</b>	<b>27</b>
<b>2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>29 105</b>	<b>25 250</b>



INSTITUT DES MALADIES GÉNÉTIQUES

COMPTE DE RESULTAT – PARTIE 2

	2021 Pro forma	2020 Pro forma
<b>3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS ( I - II + III - IV)</b>	<b>998 528</b>	<b>1 977 460</b>
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		9 692
Sur opérations en capital	1 297 371	1 657 429
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
<b>TOTAL V</b>	<b>1 297 371</b>	<b>1 667 121</b>
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
Sur opérations de gestion	4 224	225 964
Sur opérations en capital	3 972	23 189
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		116 867
<b>TOTAL VI</b>	<b>8 196</b>	<b>366 019</b>
<b>4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL ( V - VI)</b>	<b>1 289 175</b>	<b>1 301 102</b>
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
<b>TOTAL DES PRODUITS ( I + III + V)</b>	<b>28 451 324</b>	<b>27 273 674</b>
<b>TOTAL DES CHARGES ( II + IV + VI + VII + VIII)</b>	<b>26 163 621</b>	<b>23 995 112</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>2 287 703</b>	<b>3 278 561</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Dons en nature	78 547	13 400
Prestations en nature	102 907	4 500
Bénévolat	16 213	7 756
<b>TOTAL</b>	<b>197 667</b>	<b>25 656</b>
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature	- 78 547	- 13 400
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature	- 102 907	- 4 500
Personnel bénévole	- 16 213	- 7 756
<b>TOTAL</b>	<b>- 197 667</b>	<b>- 25 656</b>

## Notes relatives à certains postes du bilan

Les comptes clos au 31/12/2021 présentent ainsi un total de bilan avant répartition de **82 836 897 euros** (contre **84 278 228 euros** en 2020) et un compte de résultat dégageant un excédent de **2 549 470 euros** (après un excédent de **3 016 795 euros** en 2020).

Pour mémoire, le bilan est un état de synthèse qui permet de décrire en termes d'emplois et de ressources la situation patrimoniale d'*Imagine* à la date de clôture des comptes, soit le 31 décembre 2021.

Il s'équilibre, à cette date, à la somme de **82 836 897 euros** contre **84 278 228 euros** en 2020. Cette baisse faciale est liée à la diminution des produits constatées d'avance, particulièrement sur le PIA IHU et RHU.

<b>ACTIF NET</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>%</b>	<b>PASSIF NET</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>%</b>
Actif Immobilisé	9 488 220 €	10 449 697 €	-9%	Fonds associatifs	22 010 780 €	20 145 281 €	9%
Actif circulant	73 348 677 €	73 828 531 €	-1%	Provisions pour R&C	995 453 €	1 047 196 €	-5%
				Fonds dédiés	2 948 570 €	2 368 660 €	24%
				Dettes	56 882 094 €	60 717 091 €	-6%
Total	82 836 897 €	84 278 228 €	-2%	Total	82 836 897 €	84 278 228 €	-2%

### 1. Actif

Le montant brut des immobilisations s'élève à fin 2021 à **27,9 M€** (contre 26,9M€ en 2020), dont **17,8M€** de matériel de laboratoire.

La valeur de l'actif immobilisé est stable en 2021. Il comprend depuis 2020 le contrat de capitalisation détenu par la Fondation pour 3,7M€ (permettant de sanctuariser la dotation non consommable) et des immobilisations non financières de l'exercice.

Les immobilisations sont comptabilisées et évaluées selon le NRC 2018-06.

#### Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production, et hors taxes depuis l'exercice 2012.

Les frais accessoires (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes) sont incorporés au coût d'acquisition des immobilisations.

Le coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après réduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

La valeur nette des immobilisations corporelles (5,6M€ versus 6,5M€ en 2020) diminue du fait d'un montant d'amortissements supérieurs aux acquisitions de l'année. Parallèlement, le montant des immobilisations incorporelles augmente (74k€ versus 36K€ en 2020) du fait de l'acquisition au cours de l'exercice du logiciel de traçabilité des échantillons biologiques (ModulBio).

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>			
Frais d'établissement et de développement	329 440		79 100
Autres immobilisations incorporelles			
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>329 440</b>		<b>79 100</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	17 569 267		184 981
Installations générales, agencements et divers	2 185 769		464 361
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	2 210 467		159 929
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	380 580		254 558
Avances et acomptes			
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>22 346 083</b>		<b>1 063 830</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	505 650		
Autres titres immobilisés	3 725 350		
Prêts et autres immobilisations financières	300		
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>	<b>4 231 300</b>		
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>26 906 823</b>		<b>1 142 930</b>

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			408 540	
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>			<b>408 540</b>	
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. techn., matériel et out. industriels		7 180	17 747 068	
Matériel de transport			2 650 130	
Mat. de bureau, informatique et mobil.				
Emballages récupérables et divers		761	2 369 634	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes		175 103	460 036	
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>		<b>183 044</b>	<b>23 226 869</b>	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>				
Participations mises en équivalence				
Autres participations			505 650	
Autres titres immobilisés			3 725 350	
Prêts et autres immo. financières			300	
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>			<b>4 231 300</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>183 044</b>	<b>27 866 709</b>	

## PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS

Les principales acquisitions sont liées à la création de la plateforme neurocomportementale (financé conjointement par le PIA-IHU et par l'Université Paris Cité), à de nouveaux travaux d'aménagement du centre de séminaire (financé par le reliquat de la subvention Fondation Bettencourt Schueller), à l'équipement de l'animalerie (portoirs pour l'antenne de la faculté Necker et équipement d'analyse comportementale) ainsi qu'au déploiement du logiciel de traçabilité des échantillons biologiques (ModulBio) au sein de huit laboratoires pilotes. Les opérations importantes de travaux dans le cadre de la refonte du système de stockage froids et notamment de cryogénie ont dû être reportées sur les exercices suivants compte des contraintes techniques, logistiques et financières de ces opérations.

Comptes	Nature des immobilisations	Montant	Taux d'amortissement
2181000	PLATEFORME NEUROCOMPORTEMENTALE	216 084	10,00
2310000	PORTOIRS - ANIMALERIE	135 982	0,00
218-	TRAVAUX D'AMENAGEMENT CENTRE DE SEMINAIRES	108 890	10,00
2051000	MODUL BIO - LOGICIEL LABORATORY INFORMATION	44 315	100,00
2154000	VIEWPOINT - ZEBRABOX	21 990	20,00
2154000	ZEISS MODULE O2 S1	12 387	14,29
2154000	VWR CONGELATEUR TWINGUARD 528L	11 991	20,00
2183100	MATERIEL INFORMATIQUE	74 037	33,33
2184000	MOBILIER	27 082	25,00
2181000	SUPPORT VELOS	18 062	10,00
2154000	MODUL BIO - IMPRIMANTE CODES BARRES ZEBRA	14 560	14,29

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Concessions et droits similaires	1 et 3 ans
- Logiciels	1 et 3 ans
- Installations à caractère spécifique	3, 5, 7 et 15 ans
- Matériel de laboratoire	5 et 7 ans
- Agencements, aménagements du matériel et outillage	5 et 7 ans
- Installations générales	5, 7 et 10 ans
- Matériel de bureau et informatique	5 ans
- Matériel informatique	3, 5 et 7 ans
- Mobilier	5 et 10 ans

### Amortissements

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
<b>IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES</b>				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	293 724	40 396		334 120
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>293 724</b>	<b>40 396</b>		<b>334 120</b>
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
	13 102 432	1 347 014	3 208	14 446 238
Installations techn. et outillage industriel	1 238 820	199 093		1 437 912
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.	1 463 997	338 829	761	1 802 064
Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>15 805 249</b>	<b>1 884 936</b>	<b>3 970</b>	<b>17 686 215</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>16 098 973</b>	<b>1 925 331</b>	<b>3 970</b>	<b>18 020 335</b>

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
<b>IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES</b>			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	40 396		
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>40 396</b>		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	1 347 014		
Installations générales, agencements et divers	199 093		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	338 829		
Emballages récupérables et divers			
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>1 884 936</b>		
Frais d'acquisition de titres de participations			
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>1 925 331</b>		



## Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont constituées du placement de 3,7M€ en contrat de capitalisation contracté auprès de la banque Neuflyze en octobre 2009 ainsi que des prises de participations au capital des start-ups issues des travaux de recherche des laboratoires de l'institut.

Aucune nouvelle dépréciation n'a été actée au titre de l'exercice 2021. Les titres détenus au sein de la société Step Pharma (505k€) avaient fait l'objet d'une dépréciation prudentielle de 358k€ en 2014 (26k€), 2015 (124k€) et 2019 (208k€) au regard de l'absence de chiffres d'affaires générés par la start-up à son stade de développement. Au regard du tour de levée de fonds conduit en mars 2021 (35 M€ levés lors d'un tour de série B associant deux nouveaux investisseurs), et de la valeur nominale des actions acquises à ce titre, aucune nouvelle dépréciation n'a été opérée.

Le montant des immobilisations financières est ainsi identique en 2021 à leur montant 2020, soit **4,23M€** (3,8M€ en valeur nette) constitués de :

- 505k€ au titre des participations Step Pharma (0,1M€ en valeur nette),
- 3,7M€ au titre du contrat de capitalisation,
- 0,8k€ concernant les titres des sociétés SmartImmune, Medetia et Codoc.

	2021			2020	Commentaires
	Montant brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net	
Participations et Créances rattachées	505 650	358 154	147 496	147 496	Titres STEP PHARMA
Autres titres immobilisés	3 725 350		3 725 350	3 725 350	Titres SMARTIMMUNE, MEDETIA, CODOC et Contrat de capitalisation

## Stocks

Aucun stock n'a été constitué sur l'exercice.

## Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. A ce jour, aucune provision n'a été constituée car aucune créance n'est qualifiée de douteuse.

### Créances Clients

Au 31 décembre 2021, le montant des créances sur les comptes clients et donateurs s'élevait à **5 257 740** euros contre **6 145 406** euros au 31 décembre 2020 et se décomposait ainsi :

	31/12/2021	31/12/2020	Variation 2021/2020	
<b>Créances clients</b>	<b>5 257 740</b>	<b>6 145 406</b>	-	<b>887 666</b> <b>-14%</b>
dont créances clients échues	3 695 192	4 150 756	-	455 564    -11%
dont clients à facturer	1 562 548	1 994 651	-	432 103    -22%

Le montant des **créances sur les comptes clients** diminue de 0.9M€. Cette diminution porte tant sur les créances clients échues que sur une diminution des factures à établir.

Les **factures à établir** représentent **1,6M€**, en nette diminution par rapport à 2020. **Près de la moitié** est liée aux factures d'exploitation à l'encontre de l'hôpital Necker - la facturation annuelle étant faite sur comptes arrêtés - au titre des charges d'exploitation du bâtiment et de la redevance d'utilisation clinique de l'IRM3T. Elles concernent également les loyers consentis à des industriels sur le dernier trimestre. Du fait de la mise en place de nouveaux tarifs et circuits de facturation concernant les équipements mutualisés, **0,4M€** restent encore à facturer aux équipes de recherche de l'institut.

Hors factures à établir, les créances clients concernent principalement des factures antérieures d'exploitation à l'hôpital Necker ainsi que des tranches de contrats de collaboration ou de prestation facturées et non encore acquittées au 31/12/21 par les industriels concernés.

### Autres Créances

Les **autres créances** s'élèvent à **47 564 398 euros** contre 46 485 570 euros en 2020 (dont 2,9 M€ de crédit de TVA).

L'essentiel du poste « autres créances » est constitué à l'actif de produits à recevoir au titre des subventions et des contributions contractuelles, soit **43,6M€ contre 43,3M€** en 2020. Elles correspondent aux engagements pluriannuels non encaissés mais contractualisés avec les financeurs publics et privés.

- **41,5M€ au titre des subventions publiques** versus **40,5M€ en 2020** (dont 14,5M€ de PIA-IHU, 6,9M€ sur le RHU4 Attraction, 6,5 M€ sur le DIM Thérapie génique, 1,8M€ sur le RHU3 C'IL LICO et 1,3M€ sur le RHU4 Cosy, 5M€ au titre des projets lauréats à l'appel à projets générique de l'ANR)
- **2,1M€ au titre des contributions financières** (dont 0,6M€ sur le projet DEVODECODE auprès de MSD Avenir et 0,250 sur le projet Tête et cœur financé par le Fonds Axa).

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISÉ</b>				
Créances rattachées à des participations				
Prêts (1) (2)				
Autres créances immobilisées				
<b>TOTAL de l'actif immobilisé :</b>				
<b>DE L'ACTIF CII Usagers</b>				
Personnel et charges sociales à récupérer	5 257 740	5 257 740		
État et autres collectivités publiques	4 011	4 011		
Confédération, Fédération, Asso. & organismes apparentés	44 715 825	20 248 785	24 467 041	
Débiteurs divers	2 844 562	2 773 542	71 020	
<b>TOTAL de l'actif circulant :</b>	<b>52 822 138</b>	<b>28 284 077</b>	<b>24 538 061</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>52 822 138</b>	<b>28 284 077</b>	<b>24 538 061</b>	

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice  
(2) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice

### Valeurs mobilières et autres disponibilités

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'achat, hors frais d'acquisition. En fin d'exercice, ces titres de placement sont ramenés à leur valeur probable de cession par constatation d'une dépréciation lorsque celle-ci est inférieure au coût d'acquisition.

Les valeurs mobilières de placements sont stables à hauteur de 11,2M€ représentant les comptes à terme à la clôture, les comptes titres CIC et Prêt d'Union.

Une légère diminution des disponibilités - regroupant dorénavant les comptes courants et livret - est constatée, de 9,7M€ à la clôture 2020 à 9M€ en clôture 2021, les banques incitant à circonscrire les liquidités de l'Institut pour les placer *a minima* sur des comptes à terme. De nouvelles propositions de placements sont à l'étude pour les diversifier.

ACTIF CIRCULANT	2021			2020		
	Montant brut	Amortissements et dépréciations	Net	Montant brut	Amortissements et dépréciations	Net
Valeurs mobilières de placement	11 206 992		11 206 992	11 205 555		11 205 555
Disponibilités	9 010 845		9 010 845	9 693 249		9 693 249
<b>Total</b>	<b>20 217 837</b>		<b>20 217 837</b>	<b>20 898 804</b>		<b>20 898 804</b>

### DEPRECIATIONS

Pas de dépréciation sur les actifs immobilisés corporels et incorporels comme sur les immobilisations financières (cf. paragraphe dédié).

## 2. Passif

### Fonds propres

Les fonds propres se divisent en fonds statutaires, avec ou sans droit de reprise, report à nouveau, résultat de l'exercice et subventions d'investissement.

Les fonds propres de la Fondation sont constitués de sa dotation initiale, intégralement reconstituée à hauteur de **12,9M€** en clôture des comptes 2017, du report à nouveau des exercices précédents, s'élevant à **3,103M€**, du résultat de l'exercice 2021 (**+2,549M€**) et des subventions d'investissement perçues par la Fondation (valeur nette de **3,457M€**).

Les fonds propres totalisent ainsi **22,011M€** (versus 20,145 M€ en 2020).

Le Conseil d'Administration du 29 juin 2021 a voté l'affectation de l'excédent 2020 de **3 016 795** euros au report à nouveau ce qui porte celui-ci de **86 526** euros à **3 103 324 euros** au 31/12/2021.

Les fonds propres augmentent sensiblement en 2021 par la comptabilisation de cet excédent 2020, conjugué au résultat d'exploitation 2021 à hauteur de 2,5M€, dont 1,1M€ devront être sanctuarisés en extra-comptable au titre des marges sur contrats industriels clos.

### Tableau de variation des fonds propres

*Nouveau tableau intégré aux annexes des comptes conformément à l'article 833-3 du NRC 2018-431-5*

Variations des fonds propres	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution ou consommation		A la clôture de l'exercice
	Montant	Montant	Dont GP	Montant	Dont GP	Montant	Dont GP	Montant
Fonds propres sans droit de reprise	1 000 000 €							1 000 000 €
Fonds propres avec droit de reprise	11 900 000 €							11 900 000 €
Ecart de réévaluation	- €							- €
Réserves	- €							- €
Report à nouveau	86 529 €	3 016 795 €						3 103 324 €
Excédent ou déficit de l'exercice	3 016 795 €	-3 016 795 €		2 549 470 €				2 549 470 €
Dotations consommables	- €							- €
Subventions d'investissements	4 141 957 €			722 576 €		1 406 546 €		3 457 987 €
Provisions réglementées	- €							- €
<b>TOTAL</b>	<b>20 145 281 €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>3 272 046 €</b>	<b>- €</b>	<b>1 406 546 €</b>	<b>- €</b>	<b>22 010 780 €</b>

### Subventions d'investissements et quotes-parts virées au résultat

Conformément à l'article 431-9 du NRC 2018-06

#### Subvention d'Investissement

	Montant au 31/12/2020	Nouvelles subventions	Déclaration rectificative ANR PIA 2020: Investissements	Subventions reclassées	Subventions totalement reprises	Montant au 31/12/2021
TOTAL	13 559 817	348 753	373 823	74 484	474 854	13 733 055

#### Quote-parts

	Montant au 31/12/2020	Quote-part annuelle	Déclaration rectificative ANR PIA 2020: Investissements	Subventions reclassées	Subventions totalement reprises	Montant au 31/12/2021
TOTAL	9 417 860	1 297 371	34 692		474 854	10 275 069

#### Subventions nettes des reprises

	Montant au 31/12/2020	Nouvelles subventions / Quote-part annuelle	Déclaration rectificative ANR PIA 2020: Investissements	Subventions reclassées	Subventions totalement reprises	Montant au 31/12/2021
TOTAL	4 141 957	-948 618	339 131	74 484	0	3 457 987

Les principales subventions d'investissements sont principalement relatives au PIA-IHU, au Contrat plan Etat-Région (subventions des années 2011 à 2014), au DIM Thérapie génique depuis 2017.

Elles permettent une reprise de quote-part annuelle (1,3M€ en 2021) venant partiellement compenser les amortissements de l'exercice.

## Provision pour risques et charges

Les provisions pour charges sont constituées des provisions pour indemnités de départ à la retraite.

Les engagements de provisions pour indemnités de départ à la retraite sont évalués à la fin de chaque année au regard des critères suivants, déterminés par la Convention Collective Nationale de l'industrie pharmaceutique :

- Départ volontaire à 67 ans ;
- Taux d'actualisation IBOXX (taux de rendement des obligations des sociétés privées de la zone euro) = 0,98% (versus 0.34 % en 2020) ;
- Taux de revalorisation des salaires = 2 % ;
- Turn-over moyen ;
- Table de mortalité = Insee 2013.

En 2021, la provision pour Indemnités de départ à la retraite est ainsi ramenée à **292 900 euros** contre **328 527 euros** en 2020 par résultante d'une dotation de 45 514 euros au titre de l'ancienneté des titulaires des contrats de travail en cours et d'une reprise de 81 140 euros du fait du départ de l'institut de personnels en poste depuis plusieurs années.

Les provisions pour charges intégraient en 2020 une provision pour indemnités de fin de contrat de CDI de chantier pour 16K€, provisions repositionnées en 2021 en dettes sociales à l'instar de ce qui est fait sur les indemnités de précarité pour les CDD.

Concernant les provisions pour risques, une provision pour impôts a été constituée en 2016 pour **702 552 euros** dans le cadre du contrôle fiscal et portant sur la TVA des exercices 2013 à 2016. Aucune décision n'étant intervenue depuis, la provision pour impôts n'a pas été modifiée. Un recours a été mené auprès de l'interlocutrice départementale de la direction générale des finances publiques suite à la tenue de la Commission départementale des impôts directs en juillet 2018. Une réclamation contentieuse a été adressée à la direction générale des finances publiques en décembre 2020 et n'a pas donné lieu à ce stade à une nouvelle position de l'administration fiscale. Les instances sont toujours en cours ; la provision est en conséquence maintenue en 2021.

	2021	2020	Variation valeur
PROVISIONS			
Provisions pour risques	702 552	702 552	-
Provisions pour charges	292 901	344 644	- 51 742,80
<b>TOTAL III</b>	<b>995 453</b>	<b>1 047 196</b>	<b>- 51 742,80</b>

## Fonds dédiés

Conformément au NRC 2018-06, les fonds dédiés qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pu encore être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les fonds dédiés 2021 représentent la même nature de fonds qu'en 2020. Ils sont constitués principalement des financements liés à la générosité du public (dons fléchés et mécénats sur convention), ainsi que, dans une moindre mesure, des subventions publiques sans terme défini et des contributions financières d'organismes à but non lucratif donnant lieu à des achats d'investissements (avec pour seul exemple à ce stade celui du financement par la Fondation Bettencourt-Schueller des équipements du centre de séminaire à l'ouverture du bâtiment et au cours de l'année 2021).

Les fonds dédiés constatés au 31 décembre 2021 s'élèvent à **2 948 571 euros** versus **2 368 660 euros** en 2020. Ils se scindent en deux parties principales : les contributions financières pour 1,286 M€ et les ressources liées à la générosité du public pour 1,491 M€.

**Tableau de variation des fonds dédiés**

VARIATIONS DES FONDS DÉDIÉS ISSUS DE	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursement		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation	89 557 €	171 414 €	89 557 €	- €	- €	171 414 €	- €
Contributions financières d'autres organismes	1 428 099 €	1 286 367 €	1 428 099 €	- €	- €	1 286 367 €	62 330 €
Ressources liées à la générosité du public	851 004 €	1 490 789 €	851 004 €	- €	- €	1 490 789 €	51 004 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 368 660 €</b>	<b>2 948 571 €</b>	<b>2 368 660 €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>2 948 571 €</b>	<b>113 334 €</b>

**Etat des dettes**

Au 31 décembre 2021, le montant des dettes s'élevait à **56 882 094 euros** contre **60 717 091 euros** en 2020.

Cette diminution est liée à celle des produits constatés d'avance passant de 53,652M€ en 2020 à 48,752M€ en 2021, notamment du fait de la consommation d'une part importante du PIA-IHU en 2021.

Les dettes fournisseurs sont en augmentation passant de 4,541M€ à 5,118M€ en raison d'une augmentation du volume des factures non parvenues ; principalement liées aux reversements partenaires dans le cadre du DIM Thérapie génique (920k€).

	2021	2020	Variation valeur
<b>DETTES</b>			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 118 991	4 541 143	577 848,85
Dettes fiscales et sociales	2 877 630	2 257 304	620 326,32
Autres dettes	132 827	266 133	- 133 306,14
Produits constatés d'avance	48 752 645	53 652 512	- 4 899 866,27
<b>TOTAL IV</b>	<b>56 882 094</b>	<b>60 717 091</b>	<b>- 3 834 997,24</b>

### Produits constatés d'avance

Les dettes incluent **48 752 645 euros de produits constatés d'avance (PCA)** sur subventions, contributions et contrats industriels contre **53 652 512 euros** en 2020.

Cette rubrique du passif a été fortement impactée par le changement de méthode comptable en 2020 et la dynamique des conventions et contrats conclus, notamment sur subventions publiques en 2021 comme en 2020. Les projets pluriannuels en cours (programme de l'IHU subventionné par le PIA, grands programmes transversaux tels le DIM, les RHU 3 et 4, ou le projet Devodecode, mais également les projets sur appel d'offre générique ANR ou grants privés) n'ont pas encore donné lieu à leur intégrale exécution et viennent générer des montants substantiels de PCA.

Ce montant inclut **13,6M€ au titre de la subvention PIA-IHU demeurant à consommer** au titre des exercices 2022, 2023 et 2024.

Les autres montants significatifs des **PCA sur subventions publiques (soit 29M€)** sont liés au RHU4 Attraction pour 7,7M€, au RHU3 C'il LICO pour 1,8M€, au DIM Thérapie génique pour 4,5M€ (dont 2M€ au titre du millésime 2021), au RHU4 Cosy pour 1,8M€ à un fonds de l'Union européenne en infectiologie pour 1,2 M€.

Les **PCA sur contributions financières** s'élèvent à **2,4M€** dont 0,9M€ au titre du projet financé par MSD Avenir, 0,4M€ sur FRM - syndromes auto-immuns et 200k€ de la part de la Fondation Bettencourt Schueller - programme douleur de l'Enfant.

Les PCA sur contrats industriels s'élèvent à 2,6M€ (après déduction des marges laboratoires sur contrats clos pour 1,1M€ portés en correction d'erreur en produits exceptionnels). 13 nouveaux contrats ont été conclus en 2021, représentant 0,8M€ de PCA nouvellement constitués sur l'année.

### Dettes fournisseurs

Les dettes fournisseurs progressent en 2021 du fait des factures non parvenues dont près d'1 M€ au titre des appels de fonds en attente des partenaires du DIM Thérapie génique et 0,6M€ concernant les factures de fluides, la facturation de l'électricité 2021 ayant été résolue début 2022 après une négociation avec EDF au vu des augmentations initialement appliquées hors contrat.

Les autres dettes sont constituées des dettes sociales et des dettes fiscales (opérations de TVA).

Aucune dette n'a une ancienneté supérieure à un an.



ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
<b>TOTAL :</b>				
Fournisseurs et comptes rattachés	5 118 991	5 118 991		
Usagers avances reçues				
Dettes relatives au personnel	1 437 778	1 437 778		
État et autres collectivités publiques	1 439 853	1 439 853		
Conf., Fédération, Asso. & organ. appar				
Autres dettes	132 827	132 827		
<b>TOTAL :</b>	<b>8 129 448</b>	<b>8 129 448</b>		
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>8 129 448</b>	<b>8 129 448</b>		

### Provisions sur l'ensemble des dettes

Sur les 8,129M€ de dettes, certaines constituent des provisions de charges à payer :

- Des factures non parvenues à hauteur de 2,71M€,
- Des dettes fiscales et sociales pour 1,03M€,
- Et 28k€ d'avoirs à établir sur les factures clients.

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAI	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 713 365
Dettes fiscales et sociales	1 026 541
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	28 686
<b>TOTAL</b>	<b>3 768 592</b>

## Notes relatives à certains postes du compte de résultat

Pour mémoire, le compte de résultat 2021 retrace l'ensemble des flux qui modifient positivement ou négativement la situation financière d'Imagine en 2021, retraçant les produits qui génèrent de la richesse et les charges qui viennent la réduire en permettant l'activité de l'Institut.

L'excédent est de **2 549 469 euros** en 2021 contre **3 016 794 euros** en 2020 (122 k€ en 2019 et 970 k€ en 2018).

<b>Compte de résultat</b>	31/12/2021	31/12/2020	%
Total des produits	29 582 212 €	27 011 907 €	10%
Total des charges	27 032 743 €	23 995 112 €	13%
<b>Résultat</b>	<b>2 549 469 €</b>	<b>3 016 795 €</b>	<b>-15%</b>

### 1. Produits d'exploitation

Au 31 décembre 2021, le montant total des produits d'exploitation s'élève à **27 119 693 euros** pour **25 354 291 euros** en 2020.

La progression faciale de 7% est biaisée du fait du montant exceptionnel de reprise sur fonds dédiés intervenue au 31/12/20 par application du nouveau règlement comptable (remontée en haut de bilan des fonds dédiés précédemment constitués, subventions publiques fléchées - dont subvention PIA - incluses, le traitement comptable de ces dernières basculant des fonds dédiés aux produits constatés d'avance).

Après neutralisation de cet effet spécifique, la progression des produits d'exploitation atteint 34% sur l'exercice 2021, tirée par les dons, mécénats et contributions financières (+2M€ soit +51%) et les subventions publiques d'exploitation (+4,3M€ soit +39%), les autres produits demeurant au global stables (stabilité des contrats industriels de recherche translationnelle, diminution des contrats industriels de recherche clinique, progression des recettes de plateformes et des transferts de charges).

L'augmentation de ces produits traduit la forte dynamique de l'institut, tant en termes de dynamique collective de levée de fonds publics et privés, qu'en termes de dynamique des équipes dans le rythme d'avancement des grands projets de recherche subventionnés.

<b>Produits d'exploitation</b>	<b>2021</b>		<b>2020</b>		<b>Variation 2021/2020</b>	
	€	% Total	€	% Total	€	%
Chiffres d'affaires	2 283 250 €	8%	2 305 721 €	9%	- 22 471 €	-1%
Subventions d'exploitation	15 298 571 €	56%	10 995 603 €	43%	4 302 968 €	39%
Contributions financières	2 592 371 €	10%	1 671 286 €	7%	921 085 €	55%
Transferts de charges	1 472 516 €	5%	1 380 804 €	5%	91 712 €	7%
Dons et générosité du publique	3 045 485 €	11%	2 063 118 €	8%	982 367 €	48%
Autres produits d'exploitation	58 840 €	0%	17 477 €	0%	41 363 €	237%
<i>sous-total hors Chiffres d'affaires</i>	<i>22 467 783 €</i>	<i>83%</i>	<i>16 128 288 €</i>	<i>64%</i>	<i>6 339 495 €</i>	<i>39%</i>
<b>Total produits d'exploitation (hors utilis° FD)</b>	<b>24 751 033 €</b>	<b>91%</b>	<b>18 434 008 €</b>	<b>73%</b>	<b>6 317 025 €</b>	<b>34%</b>
<b>Utilisation des fonds dédiés</b>	<b>2 368 660 €</b>	<b>9%</b>	<b>6 920 193 €</b>		<b>-4 551 533 €</b>	<b>-66%</b>
<b>Total produits d'exploitation</b>	<b>27 119 693 €</b>	<b>100%</b>	<b>25 354 201 €</b>	<b>100%</b>	<b>1 765 492 €</b>	<b>7%</b>

## Les subventions publiques

Les subventions publiques atteignent 15,3M€ en 2021, en progression de 39% du fait i) de l'accélération du rythme d'avancement des projets d'envergure financés par le DIM Thérapie génique (2,5M€ soit +0,5M€), les programmes RHU (recherche hospitalo-universitaire) des vagues 3 et 4 (2,3M€ soit +0,4M€), fonds européens (+0,4M€), ii) de la montée en puissance des résultats aux appels à projets génériques de l'ANR (+1,5M€ d'exécution budgétaire pour un total de 5,1M€ d'encaissements en 2021, permettant aux versements 2021 de subventions publiques de se maintenir à un très bon niveau (18,3M€ versus 19,4M€ en 2020) malgré le décalage du démarrage du RHU de la vague 5 sur le début d'année 2022.

Dans le même temps, une consommation plus importante que prévue du soutien du PIA (programme investissement d'avenir) au titre de l'IHU a été actée en 2021 conformément au souhait du conseil exprimé en avril 2021. Le montant présenté à l'éligibilité de la subvention PIA-IHU est ainsi porté à 7M€ (contre 5,725M€ en BP2021). S'y ajoute un montant de 596K€ au titre de l'abondement Carnot (InnoGrants et professionnalisation de la gestion des partenariats avec le monde socio-économique) et de l'abondement FINDMED (ce dernier étant fléché notamment sur les nouveaux développements technologiques du LabTech d'analyse en cellule unique).

## Les contributions financières

Cette catégorie de ressources regroupe les financements d'organismes privés à but non lucratif qui figuraient avant 2020 en dons et en subventions d'exploitation. Elles sont présentées plus bas avec les ressources issues de la générosité du public qu'elles viennent compléter.

## Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires comptabilise les contrats de collaboration industrielle, les prestations de services à destination des partenaires privés (contrats industriels, facturation du centre de séminaires et hébergement d'industriels) ainsi que les prestations réalisées par les plateformes *Imagine* (Génomique, Base de données, IRM3T et Single cell).

Au 31 décembre 2021, le montant de ces **prestations** s'élevait à **2 283 250** euros, en stabilité au regard de 2020 (**2 305 721** euros), l'inscription comptable s'établissant au regard du rythme d'avancement des projets concernant les **contrats industriels (1,35M€ en 2021 vs 1,54M€ en 2020)**.

Concernant ces derniers, la facturation 2021 traduit la reprise d'une forte dynamique passant de 0,7M€ à 2M€ et se traduit par un stock de produits constatés d'avance à hauteur de 2,9M€ à exécuter sur les exercices 2022 et suivants, stock ~~pourant~~ minoré de 1,13M€ au titre des marges des laboratoires sur contrats industriels clos auquel s'applique une nouvelle méthode de traitement comptable en 2021 (bascule du montant auparavant comptabilisé en PCA au sein des produits exceptionnels, générant un excédent sur l'exercice en cours, et appelé à générer un déficit par reprise en charges courantes sur les projets de l'exercice lors de leur consommation par les équipes sur les exercices à venir qui viendront diminuer son résultat. Une affectation du RAN pourra les couvrir lors de l'approbation des comptes).

Les futurs résultats des contrats terminés seront, de la même manière, enregistrés en produits d'exploitation et non plus en produits exceptionnels (uniquement retenus l'année de la correction d'erreur).

Les recettes liées aux **redevances d'occupation** (hébergements industriels et gestion du centre de séminaire) sont en augmentation de 8% malgré la fermeture encore importante à l'extérieur du centre de séminaire depuis le début de la crise sanitaire partiellement compensée par l'accueil du laboratoire Collectis à compter de janvier 2020.

Enfin, les **recettes de plateformes** (0,6M€) sont en très nette augmentation +64% pour la facturation aux clients externes visibles dans cette partie du compte de résultat. Les plateformes ont généré 1,5M€ de recettes totales (tant sur les projets internes à la fondation que ceux financés portés par d'autres institutions), induisant une augmentation globale de 25%.

### Ressources liées à la générosité du public et contributions financières

**A périmètre constant, les ressources liées aux dons, mécénats et contributions financières d'organismes à but non lucratif** sont en très nette augmentation ; +1,9M€ en 2021 soit +51%.

Les ressources liées à la **générosité du public (3M€, +48%**, tirés par les grands donateurs pour et le mécénat) ainsi que des **contributions financières (2,6M€, +55%**, tirés par les dons hors appels d'offre de fondations et fonds d'entreprise) sont en augmentation dans le contexte de report du gala de charité *Heroes* une année supplémentaire du fait de la poursuite de la crise sanitaire et de la fin de la subvention pluriannuelle de la Fondation Bettencourt Schueller.

Cette évolution traduit la mobilisation des grands donateurs autour du président de campagne (cible haute du budget prévisionnel 2021 atteinte aux 2/3, le tiers non atteint s'expliquant essentiellement par l'impossibilité de lancer l'exploration des terrains internationaux de levée de fonds), la fidélité des soutiens du Heroes committee en l'absence de gala (dons privés et mobilisation pour opérations spéciales du type vente aux enchères Le Bon Marché 2021 et préparation de la tombola 2022), l'attractivité du projet de l'institut auprès des fondations et fonds d'entreprise (notamment Fondation Colam Initiatives, Fonds Axa pour la Recherche, Fondations Milk for Good, Derver, Sycomore) ainsi que la réussite du recours, mesuré, au « marketing de masse » qui permet de fidéliser des donateurs plus nombreux.

Les ressources liées à la générosité du public sont constituées essentiellement des dons manuels encaissés auprès de personnes physiques, affectés ou non à des projets ciblés de recherche et d'investissement, des ventes de dons en nature organisées lors d'événements caritatifs et des mécénats conventionnés avec des sociétés privées à but lucratif.

Les dons manuels sont principalement constitués des dons des grands donateurs (1,8M€, en évolution de plus de 50%) ainsi que - dans une moindre mesure mais en progression significative - des recettes tirées des opérations d'appel à don par courrier, téléphone ou réseau social, et enfin d'opérations événementielles de collecte (ponctuelles).

Les contributions financières sont celles des organismes à but non lucratif, associations, fondations ou fonds d'entreprises, déployant des soutiens institutionnels ou sur appels d'offre ciblés.

Elles sont en nette progression en 2021 (2,6M€ versus 1,7M€ en 2020), la dynamique étant celle à la fois des appels à projets de fondation privées remportées par les équipes (1,5M€, +0,6M€) et de la progression des soutiens de fonds, fondations et associations au projet de l'institut (1,1M€, non fléchés ou en soutien de programmes collectifs de la feuille de route stratégique de l'IHU).

### Ressources liées à la générosité du public et contributions financières d'organismes à but non lucratif

	2021		2020		2021/2020	
	€	% Total	€	% Total	€	%
Dons manuels	2 395 299	42%	1 398 918	37%	996 381	71%
Dons en nature		0%	14 200	0%	-14 200	-100%
Mécénats	640 000	11%	650 000	17%	-10 000	-2%
Legs et assurances Vie	10 185	0%		0%	10 185	
<b>Générosité du public</b>	<b>3 045 485</b>	<b>54%</b>	<b>2 063 118</b>	<b>55%</b>	<b>982 367</b>	<b>48%</b>
Grants privés	1 159 901	21%	578 375	15%	581 527	101%
Contributions financières des OBSL hors grants privés	1 041 482	18%	795 500	21%	245 982	31%
Mécénats industriels	390 988	7%	297 411	8%	93 577	31%
<b>Contributions financières</b>	<b>2 592 371</b>	<b>46%</b>	<b>1 671 286</b>	<b>45%</b>	<b>921 086</b>	<b>55%</b>
<b>GP et Contributions financières des OBSL</b>	<b>5 637 856</b>	<b>100%</b>	<b>3 734 404</b>	<b>100%</b>	<b>1 903 452</b>	<b>51%</b>

## 2. Charges d'exploitation

Au 31 décembre 2021, le montant total des charges d'exploitation s'élevait à **26 150 270 euros**, pour **23 629 066 euros** en clôture 2020.

Charges d'exploitation	2021		2020		2021/2020	
	€	% Total	€	% Total	€	%
Achats de marchandises	2 492 184 €	10%	1 642 019 €	7%	850 165 €	52%
Autres achats et charges externes	5 834 916 €	22%	5 910 895 €	25%	- 75 979 €	-1%
Aides financières	2 983 755 €	11%	2 617 870 €	11%	365 885 €	14%
Impôts, taxes et versements assimilés	418 269 €	2%	331 401 €	1%	86 868 €	26%
Salaires et traitements	6 760 102 €	26%	6 497 556 €	27%	262 546 €	4%
Charges sociales	2 549 830 €	10%	2 427 803 €	10%	122 027 €	5%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 925 331 €	7%	2 229 366 €	9%	- 304 035 €	-14%
Dotations aux provisions	- €	0%	54 906 €	0%	- 54 906 €	-100%
Reports en fonds dédiés	2 948 570 €	11%	1 724 295 €	7%	1 224 275 €	71%
Autres charges	237 312 €	1%	192 956 €	1%	44 356 €	23%
<b>Total Charges d'exploitation</b>	<b>26 150 270 €</b>	<b>100%</b>	<b>23 629 067 €</b>	<b>100%</b>	<b>2 521 203 €</b>	<b>11%</b>
<b>Total Charges d'exploitation Hors Reports sur FD</b>	<b>23 201 700 €</b>	<b>89%</b>	<b>21 904 772 €</b>	<b>93%</b>	<b>1 296 928 €</b>	<b>6%</b>

L'augmentation des charges est liée à la **croissance des contrats hébergés** sur subventions publiques ou recherche partenariale avec le monde socio-économique qui représentent 42% du budget (part en augmentation) et sont en augmentation de **+1.5M€ (+19%)**, dont **+0,6M€** au titre des reversements aux partenaires des consortiums sur financements RHU et DIM).

Les croissances les plus importantes sont celles liées au démarrage de nouveaux appels à projets, soit les 32 lauréats 2020 et 2021 de l'appel à projet générique de l'ANR (+0,8M€) et à l'exécution des projets transversaux tels le DIM Thérapie génique (+0,9M€), les projets financés par la Commission européenne (+213k€), le RHU 4 Attraction (+329k€). Les dépenses sur contributions financières sont particulières dynamiques (+210k€, notamment sur Cystinosis Research Foundation – Fondation pour la Recherche Médicale).

Les dépenses exécutées par la Fondation au titre des programmes de travail de la **feuille de route stratégique** de l'IHU, sont fondées sur les **financements de la subvention PIA-IHU et de la générosité du public mais également sur les grants transversaux** et sont en progression moindre que prévu conformément au pilotage serré exposé en introduction du présent document.

Elles sont globalement stables malgré le recul des dépenses sur packages des équipes recrutées depuis 2014 (-0,5M€).

Les dépenses de plateformes sont notamment en progression de 0,3M€ (+13%) conformément aux priorités de développement stratégiques en matière de science des données, bio informatique, analyse en cellule unique et génomique. Elles sont également tirées par la mise en place de la nouvelle plateforme de neurocomportement du petit animal.

Les dépenses relatives aux appels à projets internes de l'institut sont en retrait par rapport aux prévisions et stables en 2021 (progression des dépenses Springboard et InnoGrant mais recul de l'exécution des CrossLab, des projets de sciences humaines et sociales en cette année de transition et de décalage des éditions 2 de ces appels d'offre). Les mesures conditionnées de chaire sabbatique et de Postdoc au fil de l'eau n'ont quasiment pas été déclenchées dans le cadre du pilotage serré du budget.

Au total, les **dépenses de personnel** s'élèvent à **9,6M€**, charges et taxes incluses, et croissent de 4% en 2021 (versus 9,2 M€ en 2020). Cette croissance est liée en grande majorité aux recrutements sur contrats hébergés (+9%). Concernant les recrutements sur les projets de la feuille de route de l'IHU, l'augmentation liée aux développements des plateformes cités supra est en grande partie compensée par le recul de l'exécution des packages des équipes en cette année de terme pour ces packages.

Les **consommables et services** sont en progression de 9%, tirés par les dépenses sur contrats hébergés (+0,5M€, +19%) ainsi que les plateformes single cell et génomique (+0,2M€).

Les **amortissements** sont en légère diminution du fait des moindres immobilisations sur les exercices 2020 et 2021.

La **progression des dotations aux fonds dédiés** est tirée par celle des ressources liées à la générosité du public (1,5M€ en fonds dédiés 2021 soit +0,7M€) et traduit la dynamique de mécénat (fonds Axa, Colam, Dior, Viséo et association KCNB1 notamment).

### 3. Autres achats et charges externes

Le montant des honoraires du Commissaire aux comptes s'élève à 51 639 € HT en 2021 versus 14 792 € HT au titre de l'exercice 2020 :

- Honoraires afférents à la certification des comptes, soit 30 625 € HT,
- Services autres que la certification des comptes (SACC) soit 6 850 € HT en 2021 au titre des certifications spécifiques des subventions PIA-IHU et PIA-RHU,
- Solde honoraires missions 2020 pour 13 869 €HT

### 4. Traitement comptable de l'aide ANR

Au titre du programme investissement d'avenir, l'ANR a accordé à l'Institut hospitalo-universitaire *Imagine*, au nom et pour le compte de l'Etat, une aide constituée de :

- 6 325 868 € de dotation consommable versée en 2011 en une seule fois,
- 58 403 295 € de montant prévisionnel d'intérêts générés par le placement de la dotation non consommable et versée annuellement conformément au calendrier de versement contractualisé. La dotation consommable et les intérêts générés sur la dotation non consommable sont gérés depuis le bilan 2020 au passif du bilan. Ils sont repris au fur et à mesure de la consommation des crédits, telle que déclarée à l'agence nationale pour la recherche chaque année.

Les sommes à recevoir sont traitées à l'actif, en produits à recevoir, et les sommes restant à consommer sont inscrites au passif, en produits constatés d'avance.

Au cours de l'exercice 2021, **1 700 000 €** ont été encaissés soit la moitié de la somme prévue à l'échéancier de versement contractualisé avec l'ANR. Le décalage du deuxième versement annuel 2021 est lié aux délais du contrôle par l'ANR du détail des dépenses présentées à l'éligibilité de la subvention PIA-IHU en 2020 avec demandes de nouvelles pièces justificatives complémentaires. Ce deuxième versement a été effectué en mai 2022. Le compte de résultat 2021 reconnaît **7 019 763 euros en produits d'exploitation** au titre de la tranche 2021 de la subvention et les produits constatés d'avance à fin 2021 s'élèvent au passif du bilan à **13 582 370 euros au titre de la totalité de l'aide contractualisée demeurant à consommer**.

## 5. Résultat financier

	2021	2020
<b>Charges financières</b>	<b>5 155 €</b>	<b>27 €</b>
Pertes de change	4 330 €	27 €
Charges nettes sur cession de VMP	825 €	
<b>Produits financiers</b>	<b>34 260 €</b>	<b>25 277 €</b>
Revenus des VMP	15 000 €	13 750 €
Gains de change	13 825 €	981 €
Autre produits financiers	5 435 €	10 547 €

## 6. Résultat exceptionnel

	2021	2020
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>877 318 €</b>	<b>366 019 €</b>
Pénalités, amendes	4 224 €	30 €
Charges exceptionnelles-Rappel d'impôts		225 934 €
VNC d'éléments d'actis cédés	3 972 €	23 189 €
Dotations aux amortissements exceptionnels		116 867 €
Autres charges exceptionnelles	869 122 €	
<i>Dont correction d'erreur</i>	<i>869 122 €</i>	
<i>1- Ajustement déclaration 2020 ANR PIA</i>	<i>403 521 €</i>	
<i>2- Ajustement PCA contrats de recherche clinique</i>	<i>384 548 €</i>	
<i>3- Ajustement PCA part investigateur pour la recherche clinique</i>	<i>81 053 €</i>	
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>2 428 260 €</b>	<b>1 632 429 €</b>
Produits d'exercices antérieurs		9 692 €
Quote-part subventions invest.	1 297 371 €	1 622 737 €
Autres produits exceptionnels	1 130 889 €	
<i>Dont correction d'erreur: Marges et intéressements sur contrats industriels clos antérieurement au 01/01/2021</i>	<i>1 130 889 €</i>	



## Notes – Autres informations

### Informations sociales

#### Ventilation des effectifs au 31 décembre et en moyenne sur l'exercice 2021 :

TOTAL ETP - hors MàD, Bénévoles, Apprentis, Stages, Conventions d'accueil	2020	2021	Variation 2020/2021	
<b>EFFECTIF au 31/12</b>	<b>162,7</b>	<b>163,7</b>	<b>1,04</b>	<b>1%</b>
dont Femmes	86,8	95,4		
dont Hommes	75,9	68,3		
<b>EFFECTIF moyen sur l'année au 31/12</b>	<b>158,7</b>	<b>156,0</b>	<b>- 2,75</b>	<b>-2%</b>
dont Femmes	90,0	89,9		
dont Hommes	68,7	66,0		
TOTAL ETP - avec MàD, Bénévoles, Apprentis, Stages, Conventions d'accueil	2020	2021	Variation 2020/2021	
<b>EFFECTIF au 31/12</b>	<b>175,6</b>	<b>197,9</b>	<b>22,36</b>	<b>13%</b>
dont Femmes	102,1	115,1		
dont Hommes	73,5	82,8		
<b>EFFECTIF moyen sur l'année au 31/12</b>	<b>181,8</b>	<b>193,5</b>	<b>11,68</b>	<b>6%</b>
dont Femmes	105,3	113,1		
dont Hommes	76,4	80,3		

La Fondation emploie 163,7 ETP au 31/12/2021 soit sensiblement le même nombre d'ETP qu'au 31/12/20 et au 31/12/19 :

- 23% au titre des plateformes technologiques et de recherche clinique (Programme IHU WP1, WP2, WP3, WP4, contre 25% en 2020 et 23% en 2019),
- 8% au sein des laboratoires (Programme IHU WP5, contre 11% en 2020 et 12% 2019),
- 1% sur le programme sciences humaines et sociales (Programme IHU WP7, identique à 2020)
- 9% sur les programmes de formation par et à la recherche (Programme IHU WP6, contre 11% en 2020)
- 37% sur contrats hébergés (industriels et grants fléchés WP9, contre 34% en 2020 et 33% en 2019),
- 17% au titre des services support et de transfert de technologie (Programme IHU WP8 – contre 15% en 2020 et 2019)
- 4% au titre de l'exploitation du bâtiment et de ses infrastructures techniques et informatiques (WP10 – contre 3% en 2020 et 2019).

### Rémunérations des dirigeants

Les membres du Conseil d'Administration de l'Institut ne perçoivent aucune rémunération au titre de leurs fonctions. Les deux plus hauts cadres dirigeants de la Fondation Imagine sont le président du Conseil d'administration et le Trésorier. Ils n'ont perçu, comme l'ensemble des membres, aucune rémunération et n'ont bénéficié d'aucun avantage en nature.

## COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

La fondation fait appel public à la générosité au regard de l'article 3 de la loi du 7 août 1991.

Conformément aux articles 432-2 et 432-17 du NRC 2018-06, la dernière partie des annexes des comptes annuels constituent en la **présentation d'un compte de résultat par origine et destination (CROD) et un compte emploi ressources**.

Les règles d'élaboration du compte d'emploi des ressources (CER) et du compte de résultat par origine et par destination (CROD) ont fait l'objet de décision en conseil d'administration et sont présentées ci-après.

### Principes généraux d'établissement

Les conventions comptables appliquées sont les mêmes que pour le bilan et le compte de résultat. Les règles évoquées ci-après correspondent aux spécificités du compte de résultat par origine et par destination (CROD) et du compte emploi ressources (CER).

Le CROD est un document mis en place par le NRC 2018-06, produit à compter des comptes au 31/12/20. Il est établi à partir des données comptables arrêtées au 31/12/2021. Il recense l'ensemble des ressources et des emplois de l'institut et se présente en deux parties. La première partie présente l'intégralité des ressources et des charges de l'institut et la seconde partie détermine l'emploi spécifique des fonds liés à la générosité du public.

Les missions sociales d'*Imagine* sont la recherche, les soins innovants, l'enseignement, la formation, la communication scientifique et le transfert de technologie.

### **Concernant le CROD :**

Le CROD distingue trois catégories de ressources :

1. Les **produits liés à la générosité du public**, présentés strictement et conformément au NRC 2018-06.
  - Les dons et mécénats sont ceux des personnes privées physiques ou morales (excluant pour ces dernières, les organismes à but non lucratif).
  - Le mécénat est distingué en ce que les fonds ont fait l'objet d'une contractualisation avec le mécène.
2. Les **produits non liés à la générosité du public** sont de deux ordres :
  - Les contributions financières, il s'agit des fonds perçus d'organismes à but non lucratifs (associations, fondations et fonds de dotation), une partie de ces fonds était traditionnellement considérée comme du mécénat ou des dons dans les comptes de la Fondation,
  - Les **autres produits non liés à la générosité du public** recouvrent les autres recettes d'exploitation qui n'appartiendraient ni aux deux catégories précédentes ni aux subventions et autres concours publics (contrats industriels, recettes de plateformes, transferts de charges).
3. Les **subventions et autres concours publics** (tous concours apportés par des personnes publiques).

Le CROD distinguent les types d'emplois suivants :

- Les **missions sociales** relatives aux dépenses concourant directement aux activités scientifiques de l'institut, conformément à son objet social,
- Les **frais de recherche de fonds liés à la générosité du public**,
- Les **frais de recherche d'autres fonds**, nouvelle catégorie que les documents comptables précédents ne distinguaient pas,
- Les **frais de fonctionnement**.

Ces quatre lignes de dépenses sont déterminées de manière analytique et comptablement poste par poste.

L'affectation des charges de personnel a été établie par répartition fine des personnels, pour tout ou partie de leur temps de travail, aux missions sociales, à la recherche de fonds et au fonctionnement.

Les frais d'exploitation du bâtiment ont été affectés aux missions sociales, à la recherche de fonds et au fonctionnement, au regard des effectifs temps plein valorisés pour chacune de ces missions.

### **Concernant le Compte Emploi – Ressources**

Le Conseil d'Administration a décidé que les ressources issues de la générosité du public seraient affectées par ordre de priorité, sauf affectation particulière du donateur :

- a. Aux missions sociales, à hauteur de 90 %,
- b. Aux frais de fonctionnement, à hauteur de 5 %,
- c. Aux frais de recherche de fonds, à hauteur de 5 %.

Ce principe a été maintenu pour le bilan 2021.

Les ressources issues de la générosité du public s'élèvent à 3,045M€ en 2021 et pour mémoire n'intègrent pas les contributions financières des organismes à but non lucratif venant mécéner l'institut.

Ces ressources viennent financer des projets de recherche spécifiques pour **398 913 euros** (dons et mécénats fléchés) et couvrent par ailleurs les missions sociales collectives (programmes stratégiques de la feuille de la route de l'IHU) non couvertes par la subvention de l'IHU au titre du PIA ou au titre de l'Institut Carnot à hauteur de **1 766 216 euros**. Enfin, **1 490 789 euros** ont été constitués en fonds dédiés à la fin de l'exercice pour utilisation les années futures.

### **Modalités de passage des comptes annuels au CROD et au CER**

#### **1. Calcul du solde de ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice**

L'application du règlement ANC n° 2018-06 a nécessité la mise en place d'un calcul afin de redéfinir le solde de ressources liées à la générosité du public en début d'exercice. Ce calcul a été effectué en conformité avec l'article 432-19 précisant que « le montant des ressources reportées liées à la générosité du public hors fonds dédiés est égal au solde des fonds propres disponibles collectés auprès du public, sous déduction de la quote-part des valeurs nettes comptables des immobilisations ou fractions d'immobilisations financées par ces ressources sur les exercices antérieurs. »

En raison du modèle économique de la fondation, il a été considéré que le montant des fonds propres constitué par des ressources issues de la générosité du public et que les immobilisations financées par des fonds issus de la générosité du public étaient nuls. Ainsi, le solde initial de ressources issues de la générosité du public s'élève à 0 €.

## 2. Le CROD

### Partie A – Produits et charges par origine et destination

A - Produits et charges par origine et destination	Exercice 2021		Exercice 2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>				
<b>1.1. Cotisations sans contrepartie</b>				
<b>1.2. Dons, legs et mécénat</b>	<b>3 045 485 €</b>	<b>3 045 485 €</b>	<b>2 063 118 €</b>	<b>2 063 118</b>
- Dons manuels	2 395 299 €	2 395 299 €	1 413 118 €	1 413 118
- Legs, donations et assurance-vie	10 185 €	10 185 €	- €	
- Mécénat	640 000 €	640 000 €	650 000 €	650 000
<b>1.3. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public</b>			- €	
<b>2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>7 520 384 €</b>		<b>5 480 678 €</b>	
<b>2.1. Cotisations sans contrepartie</b>			- €	
<b>2.2. Parrainage des entreprises</b>			- €	
<b>2.3. Contributions financières sans contrepartie</b>	2 592 371 €		1 671 286 €	
<b>2.4. Autres produits non liés à la générosité du public</b>	4 928 012 €		3 809 392 €	
			- €	
<b>3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	<b>16 595 942 €</b>		<b>12 547 918 €</b>	
<b>4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>	<b>51 743 €</b>		- €	
<b>5- UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS</b>	<b>2 368 660 €</b>	<b>851 004 €</b>	<b>6 920 193 €</b>	<b>799 309</b>
<b>TOTAL</b>	<b>29 582 213 €</b>	<b>3 896 489 €</b>	<b>27 011 907 €</b>	<b>2 862 427</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1 - MISSIONS SOCIALES</b>				
<b>1.1. Réalisées en France</b>	<b>20 995 582 €</b>	<b>2 165 130 €</b>	<b>19 401 404 €</b>	<b>1 505 695</b>
- Actions réalisées par l'organisme	18 011 827 €	2 165 130 €	16 783 534 €	1 505 695
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	2 983 755 €		2 617 870 €	
<b>1.2. Réalisées à l'étranger</b>				
- Actions réalisées par l'organisme			- €	
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger			- €	
<b>2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>1 063 077 €</b>	<b>120 285 €</b>	<b>892 327 €</b>	<b>83 650</b>
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	924 305 €	120 285 €	784 463 €	83 650
2.2. Frais de recherche d'autres ressources	138 772 €		107 865 €	
<b>3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>2 025 514 €</b>	<b>120 285 €</b>	<b>1 922 181 €</b>	<b>83 650</b>
<b>4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPECIATIONS</b>	<b>- €</b>		<b>54 906 €</b>	
<b>5 - IMPOTS SUR LES BENEFICES</b>			- €	
<b>6 - REPORT EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE</b>	<b>2 948 570 €</b>	<b>1 490 789 €</b>	<b>1 724 295 €</b>	<b>851 004</b>
<b>TOTAL</b>	<b>27 032 743 €</b>	<b>3 896 489 €</b>	<b>23 995 112 €</b>	<b>2 523 998</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>2 549 470 €</b>	<b>- €</b>	<b>3 016 795 €</b>	<b>338 428</b>

Partie B – contributions volontaires en nature

B - Contributions volontaires en nature	Exercice 2021		Exercice 2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>				
- Bénévolat	16 213 €	16 213 €	7 756 €	7 756 €
- Prestations en nature	102 907 €	102 907 €	4 500 €	4 500 €
- Dons en nature	78 547 €	78 547 €	13 400 €	13 400 €
<b>2- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>				
<b>3- CONCOURS PUBLICS EN NATURE</b>				
- Prestations en nature				
- Dons en nature				
<b>TOTAL</b>	<b>197 667 €</b>	<b>197 667 €</b>	<b>25 656 €</b>	<b>25 656 €</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>				
- Réalisées en France	14 779 €	14 779 €	4 187 €	4 187 €
- Réalisées à l'étranger				- €
<b>2- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS</b>	104 341 €	104 341 €	3 568 €	3 568 €
<b>3- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>	78 547 €	78 547 €	17 900 €	17 900 €
<b>TOTAL</b>	<b>197 667 €</b>	<b>197 667 €</b>	<b>25 656 €</b>	<b>25 656 €</b>

Le temps des bénévoles a été valorisé conformément à la réglementation.

Par ailleurs, des dons en lien avec les missions ont été valorisés.

Ces contributions sont pour le moment peu significatives mais en nette augmentation. Elles sont majoritairement destinées à aider les actions de levées de fonds de l'institut.

Les prestations en nature sont liées aux contributions des sociétés Havas et Drouot ainsi qu'aux dons d'espaces gracieux pour la diffusion d'appel à dons.

### Présentation des ressources

- **Les Ressources collectées auprès du public**, pour un total de **3 045 485 euros** (versus **2 063 118 euros** en 2020), sont composées de trois lignes :
  - Les dons manuels, pour un total de **2 395 299 euros** (versus **1 413 118 euros** en 2020),
  - Mécénat, pour un montant de **640 000 euros** (mécénat Axa en faveur du programme Tête et Cœur et les divers dons en faveur de la recherche sur les pathologies DYS, la dernière tranche la Chaire Dior 1) versus **650 000 euros** en 2020 (au titre de la Chaire Dior 1 années 2019 et 2020),
- Les **Produits non liés à la GP** sont de trois ordres :
  - **Les Subventions et autres concours publics** se composent notamment des fonds IHU et autres subventions publiques ANR et Région Ile de France pour un montant de **16 565 942 euros** (versus **12 547 918 euros** en 2020),
  - Les **Contributions financières** pour un montant total de **2 592 371 euros** (versus **1 671 286 euros** en 2020). Elle regroupe les fonds d'associations, de fonds de dotation et des fondations,

- Les autres produits non liés à la générosité du public pour un montant de **4 928 012 euros** (versus **3 809 392 euros** en 2020).

Le total des ressources de l'exercice hors fonds dédiés inscrit au compte de résultat est donc de **27 213 553 euros** (versus **20 091 714 euros** en 2020) auxquels s'ajoute le report des ressources affectées non utilisées sur les exercices précédents **2 368 660 euros** (versus **6 920 193 euros** en 2020, les subventions publiques y figurant alors) soit un total général de **29 582 213 euros** (versus **27 011 907 euros** en 2020).

### Présentation des emplois

Les emplois présentent un montant total général de **27 032 743 euros** (versus **23 995 112 euros** en 2020). Le CROD relate l'excédent dégagé, particulièrement corrélé aux corrections effectuées au titre des années antérieures. Le CER ne dégage aucun excédent.

Les emplois totaux sont consacrés :

- à **89%** aux missions sociales (incluant la constitution de fonds dédiés) versus 88% en 2020,
- à **4%** aux frais de recherche de fonds qui se décomposent en deux blocs (frais de recherche de fonds liés à la GP pour 3% et frais de recherche d'autres fonds pour moins de 1%), à l'identique de 2020,
- et à **7%** consacrés à l'ensemble des frais de fonctionnement (versus 8% en 2020).

Les missions sociales (hors fonds dédiés) s'élèvent à **20 995 582 euros** (versus **19 401 404 euros** en 2020 soit +8,2%). Ce montant est obtenu par le retraitement en comptabilité des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat et affectés aux missions sociales.

Les reports en fonds dédiés s'élèvent à **2 948 570 euros** (versus **1 724 295 euros** en 2020, ce montant n'intégrant pas les fonds dédiés sur subventions d'investissement qui y figurent à compter des fonds dédiés 2021 en application du nouveau règlement comptable soit un biais de 0,7M€).

### 3. Le Compte Emploi – Ressources

Le Compte Emploi-Ressources (CER) présente l'emploi spécifique des fonds liés à la générosité du public.

Le CER 2021 ne dégage aucun excédent. Il est présenté en conformité des préconisations d'utilisation votées par le Conseil.

**1 490 789 euros** de fonds dédiés sont constitués sur les ressources issues de la générosité du public sur l'année 2021 (versus **851 004 euros** en 2020)

EMPLOIS PAR DESTINATION	2021	2020	RESSOURCES PAR ORIGINE	2021	2020
<b>1 - MISSIONS SOCIALES</b>			<b>1 - PRODUITS LIÉS A LA GÉNEROSITÉ DU PUBLIC</b>		
<b>1.1. Réalisées en France</b>	<b>2 165 130 €</b>	<b>1 505 695 €</b>	<b>1.1. Cotisations sans contrepartie</b>		
- Actions réalisées par l'organisme	2 165 130 €	1 505 695 €	<b>1.2. Dons, legs et mécénat</b>	<b>3 045 485 €</b>	<b>2 063 118 €</b>
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	- €	- €	- Dons manuels	2 395 299 €	1 413 118 €
<b>1.2. Réalisées à l'étranger</b>			- Legs, donations et assurance-vie	10 185 €	- €
- Actions réalisées par l'organisme			- Mécénat	640 000 €	650 000 €
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger			1.3. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public		
<b>2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>120 285 €</b>	<b>83 650 €</b>	<b>TOTAL RESSOURCES</b>	<b>3 045 485 €</b>	<b>2 063 118 €</b>
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	120 285 €	83 650 €	<b>2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>		
2.2. Frais de recherche d'autres ressources	- €	- €	<b>3- UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS</b>	851 004 €	799 309 €
<b>3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>120 285 €</b>	<b>83 650 €</b>	<b>DEFICIT DE LA GÉNEROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>		
<b>TOTAL EMPLOIS</b>	<b>2 405 700 €</b>	<b>1 672 994 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>3 896 489 €</b>	<b>2 862 427 €</b>
<b>4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>			<b>RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GÉNEROSITÉ DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)</b>		
<b>5 - REPORT EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE</b>	<b>1 490 789 €</b>	<b>851 004 €</b>	(+) Excédent ou (-) Insuffisance de la générosité du public	- €	338 428,35
<b>EXCÉDENT DE LA GÉNEROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>		<b>338 428 €</b>	Impact application du nouveau règlement comptable	- €	-338 428,35
<b>TOTAL</b>	<b>3 896 489 €</b>	<b>2 862 427 €</b>	(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
			<b>RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GÉNEROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)</b>	- €	
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>			<b>1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GÉNEROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>197 667 €</b>	<b>25 656 €</b>
<b>1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>	<b>14 779 €</b>	<b>4 187 €</b>	- Bénévolat	16 213 €	7 756 €
- Réalisées en France	14 779 €	4 187 €	- Prestations en nature	102 907 €	4 500 €
- Réalisées à l'étranger					
<b>2- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>104 341 €</b>	<b>3 568 €</b>	- Dons en nature	78 547 €	13 400 €
<b>3- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>	<b>78 547 €</b>	<b>17 900 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>197 667 €</b>	<b>25 656 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>197 667 €</b>	<b>25 656 €</b>			
<b>FONDS DEDIES LIÉS A LA GÉNEROSITÉ DU PUBLIC</b>					
<b>FONDS DEDIES LIÉS A LA GÉNEROSITÉ DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE</b>					
(-) Utilisation	- 851 004 €	- 799 309 €			
(+) Report	1 490 789 €	851 004 €			
<b>FONDS DEDIES LIÉS A LA GÉNEROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>1 490 789 €</b>	<b>851 004 €</b>			